

Rapport d'activités



2008

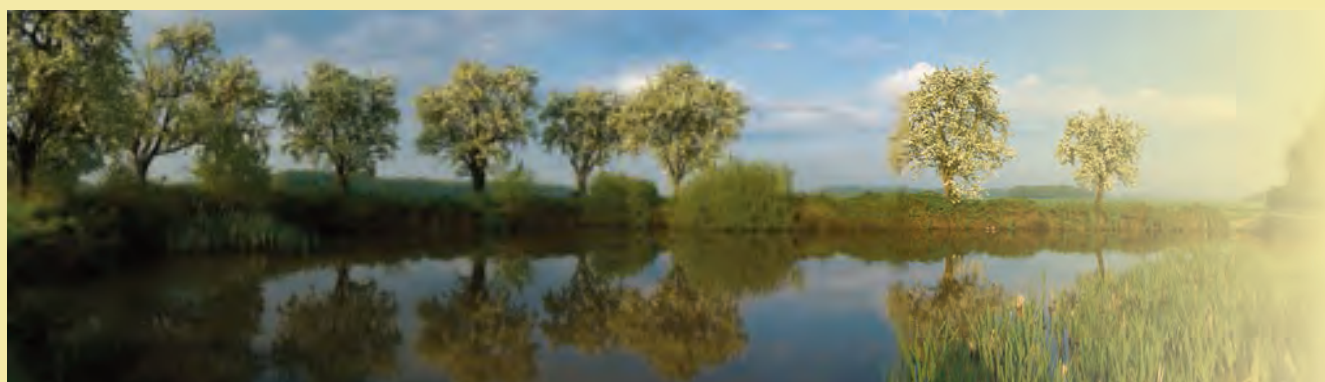


Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Sommaire

Fiche d'identité du Parc	page 2
Le mot du Président	page 3
1. Nature et Environnement	page 5
2. Urbanisme, Architecture, Paysage	page 23
3. Développement économique	page 37
4. Tourisme	page 43
5. Communication et sensibilisation	page 47
6. Révision de la Charte	page 59
7. Echanges et partenariats	page 62
8. Vie interne	page 64
Compte administratif 2008	
Programme d'actions prévisionnel 2007-2010	
Les Acteurs du Parc	
(Comité syndical, Bureau syndical, Conseil scientifique, Commissions, Equipe technique)	page 66



Fiche d'identité du Parc

Fiche d'identité :

21 communes jusqu'en janvier 2011

25 000 hectares (dont 11 000 de forêt)

46 000 habitants

Les 21 communes : Auffargis, Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Clairefontaine-en-Yvelines, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Longvilliers, Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Milon-la-Chapelle, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse, Vieille-Eglise-en-Yvelines.

Les deux villes-portes : Rambouillet, Voisins-le-Bretonneux.

Coordonnées et heures d'ouverture :

La Maison du Parc (château de la Madeleine) est ouverte pour la partie « bureaux » de 9h à 18h du lundi au vendredi. Pour le public : du mercredi au samedi de 14h à 17h30 ; les dimanches et jours fériés de novembre à février de 14h à 17h30 et de mars à octobre de 10h à 18h.

Maison du Parc

Château de la Madeleine

Chemin Jean Racine

78472 Chevreuse cedex

Te : 01 30 52 09 09

Fax : 01 30 52 12 43

accueil@pnr-chevreuse.org

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Domaine d'Ors

(Atelier d'Architecture,
d'Urbanisme et de Paysage)

Rue d'Ors

78117 Châteaufort

01 39 56 78 48



Directeur de la
publication : Anne
Cros Le Lagadec

Conception
Rédaction :
Claire Montet et
l'ensemble de
l'équipe du Parc

Parc naturel
régional de la
Haute Vallée
de Chevreuse
01 30 25 09 09

2009 - 600
Exemplaires

Le Mot du Président

Nous inaugurons cette année une nouvelle forme de bilan, esquissant ce qui devrait être à terme une modalité d'évaluation. Nous avons souhaité reprendre une à une les opérations votées par le comité syndical pour l'année 2008 et en mesurer les résultats. Ainsi, vous trouverez ici rassemblés le descriptif de chaque projet et les conditions financières, partenariales et humaines de sa réalisation.

Pour certaines de ces opérations, nous avons pu mettre en valeur les niveaux atteints par certains indicateurs, de fréquentation notamment. Nous nous emploierons dans les années futures à développer une évaluation de la performance sollicitant davantage l'emploi de tels indicateurs. Cet objectif sera grandement facilité par l'acquisition du logiciel EVA, développé collégialement pour l'ensemble des parcs naturels régionaux par la Fédération des Parcs et qui sera bientôt déployé parmi les syndicats mixtes qui ont souhaité être associés à cette expérimentation.

Si l'on se retourne sur 2008, l'on retient incontestablement quelle fût l'année de la mise au point de la Charte : au cours du dernier semestre 2007, les élus et l'équipe technique du Parc s'étaient employés à recueillir l'ensemble des aspirations des acteurs et de la population au regard du futur élargissement programmé. Au cours de l'année 2008, l'architecture de la Charte a pris forme, les grands objectifs stratégiques ont été déclinés en objectifs opérationnels et l'ensemble des propositions ont été soumises lors d'une seconde vague de concertation à la relecture des partenaires associatifs, institutionnels et économiques du Parc.

Afin de compléter la connaissance du périmètre d'extension du Parc, de très nombreux inventaires ont été réalisés qui sont présentés par plusieurs fiches de ce rapport d'activités. Cette collecte, confiée soit à des scientifiques, soit à des bureaux d'études, soit à l'équipe technique du Parc assistée d'étudiants stagiaires a permis de constituer le socle d'informations indispensables à l'élaboration progressive du plan du Parc. Le rassemblement des données naturalistes, hydrographiques, patrimoniales, urbaines et paysagères a alimenté en effet les différentes strates de ce plan dont seule la précision peut garantir la pérennité de la protection du territoire.

Ce long travail d'accumulation et d'organisation des données s'est achevé en décembre 2008, ce qui nous conduit en 2009 à préciser les zonages définitifs du plan du Parc après de nombreux échanges avec les élus des communes du périmètre d'études.

Le Parc de Chevreuse ne s'est pas contenté cependant de préparer sa future Charte en 2008. Il a réalisé la maîtrise d'œuvre d'une liaison douce entre Le Mesnil-Saint-Denis et Chevreuse, achevée en 2009. Il a renforcé son programme d'animations et de propositions culturelles – dont notamment « Une église, Un artiste », très remarquée, qui suggérait à des artistes contemporains de s'exprimer dans douze lieux sacrés et patrimoniaux - . Il a finalisé deux des trois volets (foncier, réglementaire et opérationnel) d'études indispensables à la valorisation d'un urbanisme maîtrisé dans les coeurs de villages et leurs secteurs d'extension ancienne, qui conjugue habitat plus dense et plus grande mixité sociale et fonctionnelle. La liste de ses nouveaux projets s'est également allongée en 2008, comme celui d'une filière bois énergie ou la constitution d'un réseau de éco-construction, à l'image des réseaux efficaces des artisans d'art ou des hôtels et chambres d'hôtes de la vallée de Chevreuse dont le Parc a grandement contribué à l'émergence il y a quelques années...

Quelques exemples parmi beaucoup d'autres qui soulignent la volonté du Parc de relayer à son échelle les grandes orientations du Grenelle de l'Environnement, de les mettre en pratique et d'en démontrer la pertinence pour un territoire francilien remarquable soumis à une forte pression urbaine.

Les élus et l'équipe technique du Parc sont à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions sur les opérations 2008 présentées dans les pages qui suivent.

Yves Vandewalle
Président du Parc naturel régional
de la Haute Vallée de Chevreuse





Nature et Environnement

Environnement

CALENDRIER :

Lancement en octobre 2008 pour une restitution en 2010.

OP/PROG : 569

PARTENAIRES :

MEEDDM, Parcs de la Région IDF

BUDGET PRÉVISIONNEL :

74 500 € : MEEDDM
7 000 € : contrat de Parc

ORIGINE DES FONDS :

Etat (MEEDDM - cofinancement Parcs)
Op. / Prog. : 569

CONTACT :

Jennifer BERNACCHI
François HARDY
Laurence RENARD

Reconquête des trames éco-paysagères périurbaines

Origine du projet

Un appel à projets innovants et expérimentaux engagé par le MEEDDM lors des Journées des Parcs célébrant les 40 ans des Parcs afin de :

- Mettre en valeur la capacité d'ingénierie des PNR,
- Montrer que les Parcs sont des outils d'expérience et d'innovation,
- Monter des projets qui, aujourd'hui, ne peuvent bénéficier d'autres financements existants.

Un projet inter-parcs franciliens :
PNR Haute Vallée de Chevreuse (pilote du projet)
PNR Gâtinais Français
PNR Oise-Pays de France
PNR Vexin français



Pour le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, cette opération s'inscrit dans les travaux de révision de la Charte et d'extension du périmètre au-delà de la RN 10.

Etat d'avancement :

- 9 avril 2009 : présentation de l'étude urbaine réalisée par des étudiants de Paris IV-Sorbonne aux partenaires institutionnels et aux élus des communes limitrophes de la RN10.

Travail en cours de description de la trame écologique.

- Bureau d'études missionné pour l'étude paysagère en 2009.



Secteur de l'étude au sein du périmètre étendu du Parc

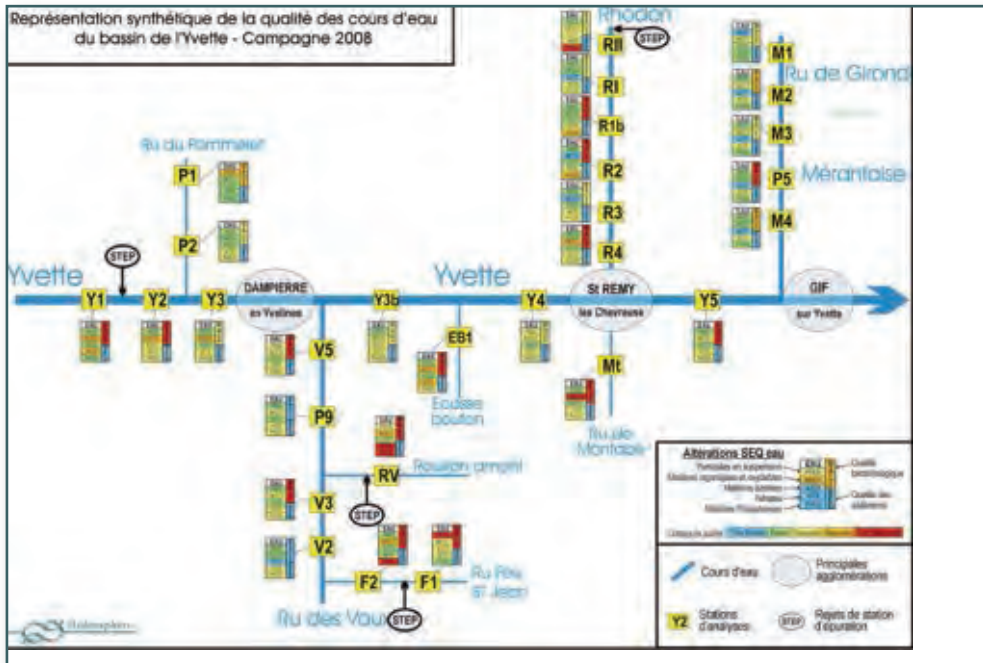


Le projet comprend :

- L'identification et la description fonctionnelle de la trame écologique sur les communes des Essarts, du Perray-en-Yvelines et de Rambouillet
- La réalisation d'études urbaines et paysagères
- La sensibilisation des acteurs locaux et des habitants
- L'élaboration de propositions de restauration des continuités écologiques de part et d'autre de la RN10.

Campagne de mesures de la qualité de l'eau de l'Yvette amont et de ses affluents

Protection et gestion des milieux naturels



Lors de la conception de sa seconde charte, le Parc avait la volonté de renforcer significativement son intervention dans les domaines de l'eau et des rivières. La poursuite de l'amélioration de la qualité des eaux constitue d'ailleurs l'un des six enjeux fondamentaux du Parc définis dans la charte de 1999. L'objectif numéro un était d'arriver à un bon état écologique des cours d'eau en termes de qualité de l'eau et des habitats pour la faune et la flore.

Pour répondre à cet enjeu, le Parc a mené sur l'Yvette amont trois grands types d'action : le montage et l'animation de contrats de financement de projets communaux et intercommunaux (contrat de Bassin de la Région Île-de-France et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et contrat Eau du Département des Yvelines), l'ingénierie et la maîtrise d'ouvrage de travaux de restauration des rivières, le renforcement de sa cellule d'entretien des rivières.

Les contrats se terminent en 2008 et le Parc a lancé une campagne de mesures bactériologiques, physicochimiques (marché attribué au bureau d'études Hydrosphère) et hydrobiologiques (marché attribué au bureau d'études Aquabio), afin d'apprécier l'impact réel des investissements réalisés par les communes au sein du contrat de bassin sur la qualité des rivières de l'Yvette amont.

La campagne a porté sur les points de mesures figurant ci-dessous.

Les résultats des campagnes de mesures et la comparaison avec les données obtenues au cours de l'année 2000 permettent de conclure les éléments suivants :

- Globalement, tous les affluents du bassin versant de l'Yvette voient une nette amélioration des paramètres physicochimiques mesurés ainsi qu'hydrobiologiques.
- Des concentrations excessives de nitrates sont en revanche mesurées sur la rivière Rhodon, la Mérintaise et en amont de l'Yvette.
- L'analyse des données hydrobiologiques met en évidence une amélioration de qualité de l'amont vers l'aval pour l'ensemble des cours d'eau. Les sources des rivières sont en effet très artificialisées (exutoire de stations d'épuration, débouché de bassins de gestion des eaux pluviales).
- Enfin, les mesures de débits réalisées montrent que les rivières du bassin versant de l'Yvette ont des temps de réponse aux changements climatiques très rapides.

CALENDRIER :
Septembre 2007 à mars 2009

OP/PROG : 556

PARTENAIRES TECHNIQUES :
Agence de l'Eau Seine - Normandie

BUDGET PRÉVISIONNEL :
60 000 € HT

BUDGET RÉEL :
39 809 € HT

ORIGINE DES FONDS :
hors contrat de Parc
20% Région
50% Agence de l'eau Seine - Normandie
10% Département
20% Communes de l'Yvette

CONTACT :
François HARDY
Virginie PASTOR

Etat d'avancement :

Opération clôturée en 2009 après réception des rapports d'étude par les bureaux d'études en charge des mesures.

Aménagement hydraulique de la Plaine de la Madeleine

Protection et gestion intégrée des milieux naturels : lutte contre les inondations

Communes de Milon-la-Chapelle et de Chevreuse

Les communes de Milon-la-Chapelle et de Chevreuse connaissent des épisodes récurrents d'inondation des maisons et des chaussées, dus aux ruissellements sur la plaine agricole de la Madeleine, lors d'événements pluvieux courts et violents, principalement en situation d'orages de printemps et d'été.

En octobre 2007, suite à une concertation entre les communes concernées et le Département des Yvelines, propriétaire de la forêt de la Madeleine, le Parc se portait maître d'ouvrage d'une étude de faisabilité pour l'aménagement hydraulique de la plaine de la Madeleine (Opération 555 - DM 2007 - Budget hors contrat de Parc). Cette étude est terminée et présente par sous-bassin versant des propositions d'aménagements simples, rustiques et répartis sur l'ensemble des secteurs problématiques.

Devant l'urgence d'une intervention, la volonté communale de solutionner la problématique et l'état d'avancement du dossier, il a été entrepris en priorité l'aménagement hydraulique du Rouillon de la Madeleine. Après validation des choix techniques par le comité de pilotage composé des communes de Chevreuse, Milon-la-Chapelle, du Département des Yvelines et du Parc, il a été décidé de passer à la phase de maîtrise d'œuvre, sous maîtrise d'ouvrage du Parc.

Cette mission de maîtrise d'œuvre implique :

- une phase d'étude de projet : dimensionnement précis de l'ensemble des aménagements,
- l'assistance à la passation des marchés : réalisation de l'ensemble des procédures et démarches nécessaires à la passation des contrats de travaux qui découleront de l'étude de projet,
- l'assistance pour la réalisation de l'ensemble des démarches réglementaires et juridiques induites par le projet (DIG, Commission des Sites, autorisation de la DDEA...),
- l'assistance pour l'exécution des travaux : suivi et pilotage.



Marnière en bordure de la plaine de la Madeleine

CALENDRIER :

Février 2009 - Avril
2010

OP/PROG : 564 / hors
contrat de Parc

PARTENAIRES :

Communes de Milon-la-
Chapelle et Chevreuse,
Conseil Général des
Yvelines, ONF, Agence
de l'Eau Seine-
Normandie, Conseil
Régional d'Ile-de-France

BUDGET PRÉVISIONNEL :

42 700 €

BUDGET RÉEL :

En cours

ORIGINE DES FONDS :

Subventions AESN, dispositif
d'aide du Département
des Yvelines,
financement des communes
(20%) et du Département
sur sa propriété.

CONTACT :

François HARDY
Arnaud BAK

Etat d'avancement :

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement hydraulique du Rouillon de la Madeleine, en cours de réalisation.

Inventaire du patrimoine naturel

Protection et gestion des espèces et espaces naturels

Les études complémentaires sur le patrimoine naturel ont pour objectifs (1) d'évaluer la qualité sur le périmètre d'étude du futur Parc selon des échelles locale, régionale et supra-régionale, (2), de permettre de dégager les grands enjeux à inscrire dans la charte et le plan de Parc, qui déboucheront sur des actions et des protections, (3) de poser les bases d'un état zéro homogène dans le temps et l'espace, qui ait valeur de référence, qui soit reproductible et statistiquement représentatif.

Les 13 « groupes biologiques » étudiés ont été choisis en raison de l'état satisfaisant des connaissances à l'échelle régionale et de leur pertinence pour la bio-indication de l'état de conservation des espaces. Les habitats à enjeux ont tous été répertoriés sur le terrain.

LISTE DES ÉTUDES ET INVENTAIRES RÉALISÉS EN 2008

- Inventaire des populations de Chevêche Athena par la technique de la repasse
- Inventaire des gîtes anthropiques favorables aux chiroptères et à l'Effraie des clochers
- Inventaire et suivi des espèces communes de Chiroptères par enregistrement des ultrasons
- Inventaire des Amphibiens des mares agricoles par la technique de la repasse
- Inventaire de la faune piscicole
- Inventaire de la faune astacicole
- Inventaire des Odonates
- Inventaire des Orthoptères
- Inventaire des mares : typologique et patrimoine naturel
- Inventaire des Lépidoptères Rhopalocères
- Inventaire de la faune nicheuse
- Inventaire des plantes vasculaires
- Inventaire des habitats prioritaires

Les continuités écologiques à enjeux et la détermination des sites de biodiversité remarquable et sites d'intérêt écologique à conforter mentionnés sur le plan du Parc, résultent de l'ensemble de ces études croisées avec des avis d'experts et des zonages réglementaires.

L'ensemble du travail de terrain de 2008 aboutit à la représentation des grands enjeux de biodiversité au Plan du Parc sous la forme de 274 sites d'intérêt écologique (179 ZIEC - Zones d'intérêt écologique à conforter, et 95 SBR - Sites de Biodiversité Remarquable). Ces sites représentent près de 12 % du territoire d'étude, soit près de 9300 ha de milieux naturels à préserver, gérer ou restaurer.

A cela s'ajoute la représentation de plusieurs trames écologiques à enjeu spécifique :

- 19 continuités forestières ou zones de passage de la grande faune au niveau des grands axes de transport (coupures) sont identifiées dont 15 sont aujourd'hui fonctionnelles et 5 sont entièrement à créer ;
- 110 kms de continuités de milieux ouverts herbacés (trame verte prairiale) à conforter comportant de nombreux points de « verrou » à rouvrir pour rendre fonctionnelles ces continuités.



L'Ecrevisse à pieds blancs



La Grenouille agile

CALENDRIER :

Principaux inventaires de mai à août 2008 et 2009

OP/PROG : 552

PARTENAIRES TECHNIQUES :

Universités, DIREN, Associations naturalistes, Conseil scientifique du Parc

BUDGET PRÉVISIONNEL :

112 800 €

BUDGET RÉEL :

En cours

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

François HARDY
Arnaud BAK
Olivier MARCHAL
Alexandre MARI
Virginie PASTOR
Grégory PATEK
Adrien REY
Emilie DUC

Orientation générale :

Les inventaires ont porté sur des espèces sensibles au regard du milieu écologique environnant.

Dans le droit fil des travaux sur la trame verte et bleue à l'échelle nationale, ces inventaires ont également porté sur la description des habitats et sur l'identification des continuités fonctionnelles.



Inventaire du patrimoine naturel



La Decticelle des bruyères



L'Orchis négligé

Ces 110 kms se répartissent en 7 entités distinctes et non connectées ;
- près de 3400 hectares de plateau agricole, riche de 100 mares constituant une trame verte et bleue à fort enjeu, notamment pour les amphibiens.

Le territoire d'étude du Parc représente **un intérêt naturel patrimonial majeur au niveau régional** de par les espèces et les habitats qu'il comporte (sur les 13 groupes étudiés, 48% des espèces d'Ile-de-France, 31 espèces et 22 habitats d'intérêt communautaire), et le **maillon indispensable** qu'il constitue dans le réseau écologique francilien et national de la trame verte et bleue.

Les enjeux qui découlent de ce constat sont tout autant majeurs pour la conservation, l'évolution et l'enrichissement de cette diversité spécifique, habitats et trames écologiques.

Les prairies, essentiellement réparties le long des lisières forestières et des fonds de vallées, hébergent une biodiversité majeure (Chouette Chevêche, Nacré de la Sanguisorbe, Lathrée clandestine). Le réseau qu'elles forment est cependant très lâche et d'une qualité de conservation très inégale, donc peu fonctionnel en l'état. **L'enjeu prairie pour le territoire tient dans l'amélioration des pratiques de gestion et la restauration** urgente des espaces menacés de fermeture par boisement spontané.



La Mélitée du Plan

La forte présence de la forêt confère au territoire une trame arborée relativement continue, notamment favorable aux cervidés, et ponctuée de sites d'habitats remarquables liés essentiellement aux milieux humides (tourbières, aulnaies marécageuses...), aux ravins forestiers, aux lisières et landes sèches sablonneuses (Drosera et Linaigrette, Cordulie métallique, Triton marbré, Petit collier argenté, Polystics, Decticelle des bruyères, Oeillet couché etc...). Si les sites de biodiversité remarquable sont déjà protégés pour la plupart, **l'enjeu pour la forêt réside plutôt dans la gestion de ses espaces moins exceptionnels**, en particulier dans la conservation d'un réseau suffisamment dense d'arbres sénescents pour la faune saproxylique (Lucane cerfvolant, Cétoines...), et creux pour les cavernicoles (Murin de Bechstein, Pic mar...).

Les zones de grande culture isolent, par leur monotonie et leur pauvreté spécifique, la plupart des habitats d'importance patrimoniale du Parc. **L'enjeu environnemental pour ces zones**

consiste en l'enrichissement de la trame verte par des structures linéaires ou ponctuelles (haies, arbres isolés, vergers...), **et de la trame bleue par la création de mares et mouillères** (Péloidyte ponctué, Triton crêté, Damasonie étoilée, Pulicaire vulgaire...), et en une meilleure gestion des flux hydrauliques et des pratiques adaptées limitant les pollutions.

Les zones humides et les rivières, toutes en tête de bassin versant, constituent une trame bleue exceptionnelle en densité comme en qualité potentielle pour la biocoenose. De nombreuses espèces patrimoniales sont directement dépendantes de ces milieux. **L'enjeu pour les zones humides et rivières reste la quête d'une meilleure gestion des eaux dans les bassins versants** soumis aux activités humaines, en matière de qualité et de flux d'origine agricole et urbaine, ainsi que d'une renaturation géomorphologique de certains cours d'eau (Ecrevisses à pattes blanches, Lamproie de planer, Potamots...).

Groupe	Protocole	Nb de relevés	Nb de données	Nb d'espèces
Oiseaux	STOC EPS	900	11317	116
Chevêche	Ecoutes nocturne	1000	220	4
Amphibiens	Ecoutes nocturne	78	51	16
	Mares	135	412	
Odonates	Relevés ponctuels	21	40	28
	Mares	135	310	
Orthoptères	Relevés ponctuels	96	362	32
Lépidoptères	STERF	217	1229	107
Chiroptères	Recherche de gîtes	52	35	5
	Itinéraires routiers	20	1076	9
Poissons Ecrevisses	Pêche électrique Recherche	100	170	30
Flore		500	21000	765
HABITATS	Cartographie terrain	3100 polygones d'habitats renseignés sur 18000 polygones pour la carte des habitats		
	TOTAL	3254	36222	1112

Travaux forestiers de sécurisation de la Réserve Naturelle Régionale du Domaine d'Ors

Création, restauration de milieux naturels de valeur écologique

La Réserve Naturelle Régionale du domaine d'Ors s'étend sur une dizaine d'hectares principalement constitués par l'ancien parc boisé du château d'Ors. Fortement décimée par la tempête de 1999, la réserve a fait l'objet d'importants travaux de mise en sécurité des sous-bois entre 2001 et 2003.

Plusieurs arbres dangereux subsistaient et menaçaient directement les sentiers de la réserve. Afin de sécuriser les abords des chemins et de rétablir l'accès du public sur l'ensemble du périmètre de la réserve de nouveaux travaux forestiers ont été réalisés.

Le bûcheronnage des chablis a été pris en charge par les services techniques communaux. Les travaux plus délicats d'abattage, de démontage et d'élagage des gros arbres ont nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée.



- abattage de plusieurs arbres encroués, d'arbres morts sur pied sur les berges de la Mérintaise et d'un arbre menaçant à proximité des anciennes caves ;
- démontage des branches mortes d'une vieille chandelle de chêne ;
- taille de restauration d'arbres remarquables (alignement de vieux platanes) ;
- pose de haubans pour la sécurisation d'un arbre remarquable (marronnier situé près des caves) ;
- bûcheronnage d'un arbre tombé sur la clôture de la prairie du hêtre pourpre.

Ces travaux forestiers de sécurisation de la réserve naturelle ont été réalisés de façon entièrement manuelle (aucun engin forestier) en veillant à maintenir les souches en place et à disperser les produits de coupe aux abords en faveur de la flore et de la faune saproxylophages.



Nature et Environnement

OP/PROG : 040 - 101

PARTENAIRES TECHNIQUES :
Commune de Châteaufort,
Service des Réserves
naturelles régionales

BUDGET PRÉVISIONNEL :
6 500 €

ORIGINE DES FONDS :
30% commune de Châteaufort
70% Région IDF et Département des Yvelines

CONTACT :
Alexandre MARI

Prolongements :

- Lors des Journées du Patrimoine, la réserve d'Ors a donné lieu à plusieurs visites commentées par Françoise Martin de l'Association de Défense de la Vallée de la Mérintaise et de Châteaufort.

- Une artiste plasticienne, Gladys Le Bihan, proposait une installation « Le Mont de est merveilles » donnant lieu à un parcours animé.

- En 2009, la Réserve est consolidée par des travaux de restauration et de coupe en amont sur des prairies classées en Espaces Naturels Sensibles.

Création de sentiers au sein d'espaces naturels ouverts au public

CALENDRIER :

Septembre 2008

OP/PROG : 040 - 100 : Bonnelles / 040 - 104 : Bullion

PARTENAIRES :

Commune de Bonnelles,
Association Etudes et Chantiers,
Association Bonnelles Nature, Espace jeunes
Bonnelles-Bullion

BUDGET PRÉVISIONNEL :

n°100 : 14 500€ H.T
n°104 : 8 000 € HT

ORIGINE DES FONDS :

30% Commune
70% Parc
Financement PNR. :
60% Région
40% Département

CONTACT :

François HARDY

Mise en valeur et protection des paysages : actions de sensibilisation

Création d'un sentier sur le périmètre d'extension de la Réserve naturelle régionale des Etangs de Bonnelles.

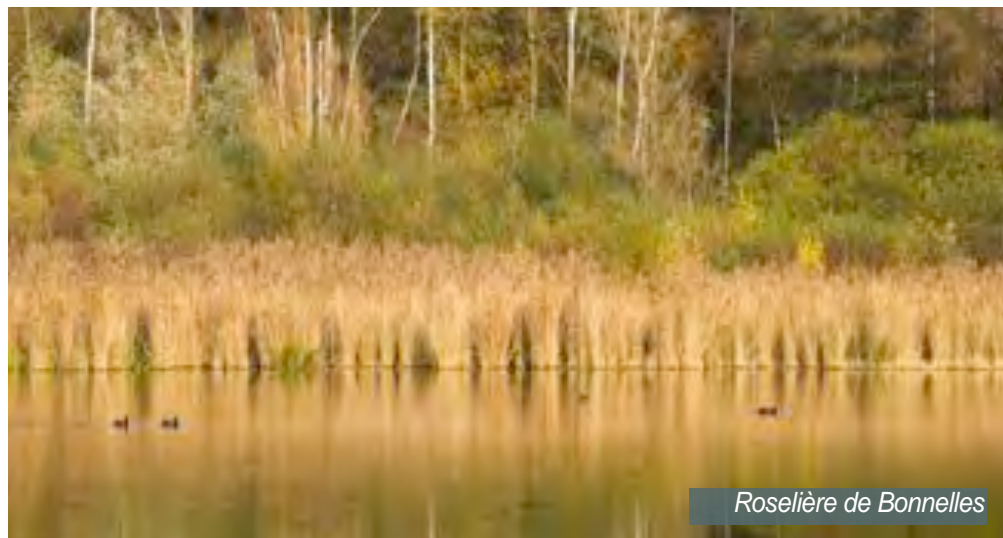
La commune de Bonnelles a souhaité créer un sentier naturel sur un espace limitrophe de la réserve naturelle actuelle (RNR) au sein d'une roselière. Cet espace est pressenti comme pouvant faire partie de l'extension du périmètre de la RNR.

La commune de Bonnelles a donc sollicité le Parc naturel régional pour :

- l'acquisition et la pose de passerelles en bois.
- la création du fond de sentier tracé dans la végétation par simple débroussaillage localisé.

Ces travaux ont été réalisés grâce à la participation d'une association de jeunes bénévoles internationaux, l'association Etudes et Chantiers-Ile-de-France composée de douze jeunes âgés de 18 à 26 ans. Leur tâche fut de créer un nouveau sentier reliant la fontaine Saint-Symphorien à l'entrée de la RNR. La maîtrise d'œuvre a été assurée par les techniciens du Parc sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Bonnelles.

La création de passerelles, initialement prévue, a été délaissée au profit de la création de passages à gué réalisés par les techniciens de la commune de Bonnelles.



Roselière de Bonnelles

Le Parc et les chantiers de jeunes

Depuis quelques années, plusieurs chantiers de bénévoles de ce type ont permis de restaurer le petit patrimoine de notre territoire : la fontaine Saint-Paul à Choisel, le lavoir des Fées à Saint-Forget, le sentier de découverte à Maincourt, ponts et divers travaux au domaine d'Ors à Châteaufort...

Toutes ces réalisations ont été menées à l'initiative des municipalités avec l'aide du Parc. Si les intervenants sont bénévoles, ces opérations ont néanmoins un coût pris en charge par les communes. Le Parc subventionne toutes ces démarches et les accompagne techniquement.

Ouverture au public du site naturel préservé Les Cressonnières, Commune de Bullion

Afin de bénéficier d'une aide importante par le biais de l'association Etudes et Chantiers Ile-de-France citée ci-dessus, les jeunes sont également intervenus sur le site dit "les Cressonnières", situé sur la commune de Bullion.

L'objectif était de permettre un cheminement sans compromettre la préservation de l'intimité sauvage et naturelle des lieux. Le site, dans une zone humide totalement en friche depuis plusieurs décennies, avait fait l'objet d'une étude écologique menée par le Parc en 2007.

La commune de Bullion a sollicité le Parc naturel régional pour la création du fond de sentier ainsi que pour les opérations de logistique consistant notamment en la location de matériels et de structures d'accueil pour le chantier de jeunes volontaires.

Création de la Réserve naturelle régionale Val et coteau de Saint-Rémy

Nature et
Environnement

Protection et gestion des milieux naturels : Réserve naturelle

Commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

A l'issue d'une démarche de plusieurs années (réalisation du diagnostic écologique, rédaction du Plan de gestion...) menée conjointement par le Parc et la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la Réserve naturelle régionale « Val et coteau de Saint-Rémy » a été officiellement créée en novembre 2008.

Cette réserve est une propriété communale localisée à Saint-Rémy-lès-Chevreuse dans le département des Yvelines. Cet ensemble d'espaces naturels à forte valeur patrimoniale représente un enjeu majeur pour la conservation de la biodiversité régionale dans un contexte périurbain très anthropisé.

La réserve se compose de 5 entités réparties sur les différents niveaux géologiques de la vallée de l'Yvette. Ainsi, elle héberge l'ensemble des milieux naturels caractéristiques du secteur. L'originalité de cette réserve réside donc dans la diversité des milieux naturels présents, notamment dans la richesse des milieux humides (roselières, friches et boisements) mais également celle des habitats aquatiques (rivières, mares, étang).

Avec un cortège riche de plus de 800 espèces inventoriées, la faune et la flore de ce site présentent une forte diversité et un intérêt patrimonial majeur. La Flore compte 20 espèces remarquables dont une fougère protégée : le Polystic à aiguillons. Le peuplement d'oiseaux se distingue par la présence d'espèces d'intérêt remarquable, caractéristiques des zones humides : Martin pêcheur, Bergeronnette des ruisseaux, Bécassine des marais. La richesse patrimoniale la plus forte est représentée par le groupe des insectes avec 500 espèces recensées dont 5 sont réglementairement protégées : le Sphinx de l'épilobe, la Mante religieuse, la Panagée grande-croix, l'Ecaïlle rouge, le Cordulegastre annelé.

CALENDRIER :
Octobre 2008

PARTENAIRES :
Commune de
Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
Région Ile-de-France

OP. / PROG.:
Régie Parc
Mission Nature et
Environnement.

CONTACT :
Arnaud BAK



L'Ecaïlle marbrée rouge



Réserve naturelle régionale « Val et coteau de Saint-Rémy »

Etat d'avancement :

Validation et mise en oeuvre des actions gestion et de restauration définies dans le plan de gestion.

Opérations de protection des milieux et des espèces

Programmes spécifiques de protection pour des espèces animales ou végétales menacées

Opération de sauvegarde des amphibiens, de février à avril :

Depuis 1994, une action de protection des amphibiens, sur la route d'Auffargis au lieu-dit "l'étang des vallées", a été mise en place grâce à un dispositif temporaire de barrières. Il s'agit de préserver les crapauds, grenouilles et tritons contre l'écrasement par les voitures circulant sur la route. Quotidiennement, un personnel technique possédant une autorisation préfectorale (accompagné éventuellement de groupes scolaires et d'associations), ramasse les individus puis les relâche immédiatement de l'autre côté de la route, dans l'étang lors du premier passage et dans la forêt au retour, après avoir identifié l'espèce et le sexe de l'amphibien "piégé".



Résultats pour 2008 : 3982 crapauds communs, 96 grenouilles rousses, 92 grenouilles aigle, 3 grenouilles vertes, 67 tritons palmés, 10 tritons alpestres (total : 4250).

Restauration de sites de nidification de la chouette Chevêche :

Véritable indicateur de la biodiversité, la chouette Chevêche est une espèce particulièrement menacée du fait de la disparition des milieux dont elle dépend (milieux ouverts, prairies bocagères, cavités d'arbres morts ou bâtiments abandonnés pour nicher). Aussi, le Parc mène depuis plusieurs années un programme spécifique destiné à la préserver.



En 2008, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Suivi annuel des populations, par la technique de « repasse » (écoute des manifestations des oiseaux en réaction à l'émission d'une bande sonore de chants de l'espèce).
- Suivi annuel de plus de 70 nichoirs : nidification et entretien en période hivernale.
- Construction de 44 nichoirs, dont la restauration des nichoirs vétustes (7 nichoirs), le remplacement des nichoirs détruits ou disparus (17 nichoirs) et la construction de nouveaux nichoirs (20 nichoirs) pour renforcer les abords des sites occupés par l'espèce.
- Bagueage des nouvelles nichées.
- Mise en oeuvre de chantiers bénévoles de restauration de vieux vergers et de taille de formation et d'entretien des saules têtards en partenariat avec les associations.
- Travaux de replantation et de taille de jeunes saules têtards.

Dispositif « Vigie Nature » - MNHN :

Mise en place des suivis de la faune sauvage : SA (suivi des amphibiens), SC (suivi des chauve-souris).

Rôle des associations et des scolaires :

L'opération crapauduc donne lieu à la mobilisation des associations qui relaient très largement les techniciens du Parc.

Les écoles participent également à la traversée des amphibiens.

Elles ont participé en 2008 : associations Clématis, Bonnelles Nature, ADVMC, Naturessonne et Tournesol.

OP/PROG :
520 - 552

PARTENAIRES :
Associatifs et institutionnels

BUDGET PRÉVISIONNEL :
13 000 € TTC

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
François HARDY
Arnaud BAK
Alexandre MARI
Virginie PASTOR
Grégory PATEK

Action de préservation des mares : exemple de la mare, ferme délevage de la GrandMaison

Le Parc et l'éleveur se sont accordés pour qu'il soit créé une mare multifonctionnelle, de récupération des eaux pluviales, de réserve incendie et d'intérêt écologique. Les berges de la mare sont en pente douce sur une partie du périmètre afin de favoriser les échanges « terre - eau » de la faune amphibie et d'offrir un large gradient d'hydrométrie capable d'accueillir un cortège végétal étendu.

Les travaux ont donc consisté en :

- un creusement de l'excavation
- un réglage de la terre aux alentours immédiats de la mare
- un façonnage des berges en pente douce

Connaissance des espèces et des milieux

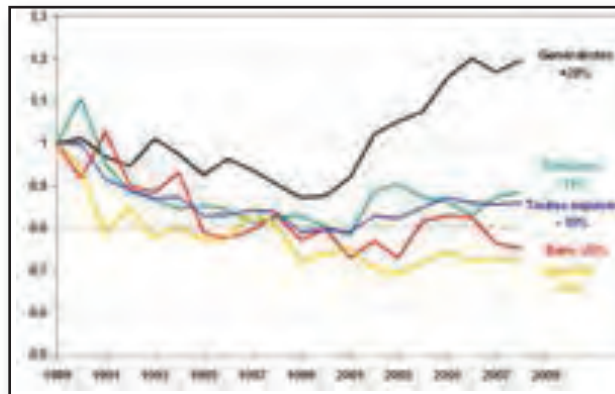
Mise en oeuvre des programmes spécifiques de connaissance et de suivi des espèces

Le Parc assure une mission de connaissance des espèces et des milieux. Pour cela, il réalise des inventaires de la faune, la flore, des habitats et met en oeuvre des protocoles de suivi de la biodiversité. L'objectif de ces actions de connaissance est de recenser la biodiversité du territoire et d'appréhender son évolution dans l'espace et dans le temps. Ainsi, le Parc réalise annuellement différents inventaires et suivis :

Inventaire des oiseaux STOC Capture au Marais de Maincourt :

Poursuite de l'inventaire annuel depuis 2001 selon le protocole national du Centre de Recherche de Biologie et de Protection des Oiseaux (CRBPO) : Suivi Temporel des Oiseaux Communs.

Au printemps 2001, un programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) a été mis en place sur le territoire du Parc naturel par le Muséum national d'histoire naturelle. Le STOC permet d'estimer les variations d'effectifs des oiseaux nicheurs



communs à moyen et long terme en France. Chaque année, des filets sont installés dans le marais de Maincourt à Dampierre-en-Yvelines afin de capturer les oiseaux pour leur poser une bague de reconnaissance. Les données sont interprétées à l'échelle nationale.

A titre d'exemple, le suivi national mis en place depuis 1989 fait ressortir un déclin des espèces spécialistes inféodées à un type de milieu (bâti, forestier, agricole) contrairement aux espèces généralistes qui augmentent.

Globalement, toutes espèces confondues (les 65 espèces des indicateurs présentés ici), la France a perdu 10% de ses oiseaux nicheurs communs entre 1989 et 2008.

Suivi des gîtes d'hivernation des Chiroptères :

Protocole initié en 2001. Réalisation d'un comptage d'individus dans les gîtes majeurs d'hivernation sur le territoire du Parc : réseau d'aqueducs souterrains des Etangs et Rigoles, caveau, glacière de château ...

Inventaires des Chiroptères par itinéraires routiers :

Protocole national « MNHN - Vigie Nature » relatif aux chauves-souris démarré en 2008 / définition et réalisation de 10 itinéraires de 30 km sur l'ensemble du Parc étendu / mise en place de partenariat avec des associations pour la collecte d'une partie des données / animation, coordination du protocole / traitement et analyse des données.

Suivi du peuplement de Linaigrette (sur la prairie de la Gravelle, Saint-Lambert) :

Comptage et cartographie annuelle des pieds florifères.

Suivi de la population du Nacré de la Sanguisorbe (la Gravelle, Saint-Lambert) :

Protocole initié en 2005 / dénombrement des individus le long d'un transect / 6 relevés par an.

Base de donnée faune/flore :

L'ensemble des données est intégré annuellement à une base faune/flore informatisée (logiciel SERENA), mise en place en 2004. Elle regroupe actuellement plus de 80 000 observations relatives à 13 groupes taxonomiques ; plus de 16 000 nouvelles données incorporées en 2008.

CALENDRIER :
Année entière

PARTENAIRES :
Associatifs et institutionnels

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

OP. / PROG.:
Régie Parc
Mission Nature
et Environnement

CONTACT :
Virginie PASTOR
Alexandre MARI
Arnaud BAK

Mésange huppée



Vespertilion de bechstein

CALENDRIER :
Année entière

OP/PROG :
Régie Parc
Mission Nature
et Environnement

ORIGINE DES FONDS :
Contrat de Parc

CONTACT :
François HARDY
Virginie PASTOR
Alexandre MARI
Arnaud BAK
Adrien REY
Olivier MARCHAL
Grégory PATEK

Véritable service public ouvert à tous pour la nature et l'environnement

De par sa connaissance du territoire et la transversalité de ses missions et compétences, le Parc constitue un interlocuteur privilégié pour de nombreux porteurs de projets à la recherche de conseils réglementaires, techniques et/ou d'une aide financière.

Les services du Parc apportent donc annuellement leur expertise et éventuellement un appui financier à de nombreux demandeurs : propriétaires privés, collectivités territoriales, partenaires institutionnels...

Exemples d'ACAPP réalisées en 2008 :

- Sollicitation d'un avis technique du Parc sur différentes problématiques : station d'épuration du syndicat SIASY à Lévis-Saint-Nom, Installation Classée pour l'Environnement, Plateforme de compostage à Gazeran, projet de collecteur eaux usées à Senlisse.
- Aide technique aux services du Département des Yvelines dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles : Bois d'Houlbran...
- Appui technique pour la restauration écologique du coteau de Champbreton à Dampierre-en-Yvelines.
- Réalisation du « Porter à Connaissance » des enjeux environnementaux de Châteaufort, dans le cadre du lancement d'un Plan Local d'Urbanisme sur la Commune.
- Appui technique auprès de la commune de Saint-Forget pour l'étude d'un projet de haras au Mesnil Sevin.
- Première ébauche de territoire d'application potentielle des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées sur le périmètre du Parc étendu.



chantier de réouverture d'un coteau

Surveillance, protection et gestion des rivières du bassin versant de l'Yvette amont

Nature et Environnement

Protection et gestion des milieux naturels



surveillance et entretien de l'Yvette amont

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse assure pour le compte des communes la maîtrise d'ouvrage pour la surveillance, la protection et la gestion des rivières du bassin versant de l'Yvette amont.

Le Code de l'environnement oblige les riverains des cours d'eau à « entretenir » la rivière et les berges. Afin d'obtenir une vision générale et cohérente de tout le réseau hydrographique, les techniciens du Parc ont réalisé un diagnostic de l'état actuel des connaissances des rivières du bassin de l'Yvette et de ses affluents et proposé un programme d'entretien à l'échelle de tout le bassin versant concerné pour préserver l'écosystème de la rivière. Ce programme quinquennal est défini dans un « plan de gestion 2007-2011 ». Il définit les travaux selon 2 modalités d'intervention :

1 – Entretien confié à une entreprise privée suite à une commande publique.

Au cours de l'année 2008, le programme de travaux a porté sur les rivières suivantes : le ru des Vaux, le ru du Pommeret, le ruisseau de Valence, le Rhodon et l'Yvette. Ce marché public a été attribué à l'entreprise Office National des Forêts. Les travaux portaient sur l'abattage d'arbres pour assurer un rajeunissement ou éviter toute chute à risque, du débroussaillage afin de donner plus de lumière à la rivière et de permettre à une végétation caractéristique des berges de se développer. Quelques embâcles ont également été retirés du lit de la rivière.

2 – Entretien léger, surveillance, sensibilisation des riverains et inventaires des écosystèmes assurés par le technicien rivières du Parc.

Les travaux plus légers, réalisés par le technicien rivières, ont consisté à entretenir la ripisylve après la restauration forestière. En traversée urbaine, il s'agit de sélectionner les rejets de souches après la coupe des arbres afin de conserver les sujets les plus sains et empêcher la formation de bouchons hydrauliques (embâcles) tout en préservant l'intérêt faunistique et floristique des cours d'eau. En milieu naturel, seule la gestion dite de « non-intervention » est pratiquée. Les bois morts sont laissés sur place afin de favoriser l'érosion, le méandrage et le creusement du lit, de même pour les embâcles et les arbres poussant dans la rivière. Les habitats aquatiques naturels ainsi créés permettent un meilleur développement du peuplement piscicole. Ce dernier, suivi par pêche électrique, reflète la qualité de l'eau et de l'habitat. Les travaux effectués sur la ripisylve sont ainsi évalués.

Pour une meilleure connaissance des rivières du territoire tout entier, le Parc a investi en acquérant un matériel de pêche électrique et en formant son technicien rivières à l'Office National pour l'Eau et les Milieux Aquatiques.

CALENDRIER :

Travaux : décembre 2007 à février 2008
Mission technicien rivières année 2008
Pêche électrique : juillet/août 2008

OP. / PROG.:

003P et
pêche électrique : P552

PARTENAIRES TECHNIQUES :

ONEMA

BUDGET PRÉVISIONNEL :

Marché de travaux : 49 000 € TTC
Missions du technicien rivières : 37 764 € TTC

BUDGET RÉEL :

Marché de travaux : 40 335 € TTC
Missions du technicien rivières : 37 764 € TTC

ORIGINE DES FONDS :

Agence de l'Eau Seine-Normandie (40% travaux, 50% technicien)
Communes : au prorata de 2/3 population et 1/3 de linéaire de rivières (60% travaux, 25% technicien)
Parc (25% technicien)
Et Contrat de Parc pour le matériel pêche électrique.

CONTACT :

Virginie PASTOR
Adrien REY



Patrimoine et Culture

Cult

CALENDRIER :
D'octobre 2007
à janvier 2009

OP/PROG :
553

PARTENAIRES :
Service régional de
l'Inventaire

BUDGET PRÉVISIONNEL :
14 500 €

ORIGINE DES FONDS :
Région 60%
Département 40%

CONTACT :
Sophie DRANSART
Virginie CHABROL

Prolongements :

Edition d'une présentation
de ces fermes à destination
du grand public,
ainsi que des fiches de
recommandations.
Accompagnement des
propriétaires dans la
préservation de leurs
bâtiments et leur éventuelle
reconversion.



*Ferme de Beaurain,
Le Mesnil-Saint-Denis*

Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti

Un certain nombre de grandes fermes ont un caractère patrimonial remarquable par leur architecture et leur histoire pluriséculaire.

Il s'agit d'un patrimoine menacé : d'une part, par l'évolution rapide des activités et des outils de travail des agriculteurs et, d'autre part, par la transformation des bâtiments pour des usages nouveaux, souvent non agricoles.

Aussi a-t-il paru nécessaire de réaliser un inventaire spécifique de ces éléments patrimoniaux afin d'en garder trace et de déterminer une éventuelle politique de sauvegarde de certains de ces bâtiments particulièrement représentatifs et bien conservés.

Par le croisement de cinq séries de critères, historique, architectural, environnemental, paysager et enfin ethnologique, une première étape du diagnostic a été réalisée.

Ont pu ainsi être distinguées des catégories de fermes exceptionnelles - méritant des actions de conservation particulières - de fermes remarquables et de fermes intéressantes qui peuvent évoluer vers d'autres usages, tout en conservant les éléments les plus notables de leur bâti.

- 122 fermes ont été recensées à partir de cartes notamment,
- 59 fermes ont fait l'objet d'une visite et d'une description sommaire sous forme de fiches,
- 12 fermes exceptionnelles ont donné lieu à la réalisation d'une monographie.

L'analyse de l'insertion paysagère de l'ensemble des bâtiments agricoles complète l'étude.

Le Parc entend également mener un travail de sensibilisation à la valeur patrimoniale de ce bâti : pendant les Journées Européennes du Patrimoine de septembre 2008, un circuit à vélo « Découverte des fermes du Parc » a été proposé et a remporté un vif succès. Un document grand public soulignant l'histoire et l'architecture des fermes, ainsi que des fiches de recommandations sont en cours de réalisation.



*Moulin-ferme de La Forge
Longvilliers*

Pré-inventaire des patrimoines vernaculaires sur le périmètre d'extension

Patrimoine et Culture

Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti

Dans le contexte du projet d'extension de son périmètre, le Parc avait besoin de mieux connaître le nouveau territoire et notamment l'ensemble des patrimoines bâtis qu'il recèle.

Compte tenu des délais contraints, il a été convenu de réaliser, non pas un inventaire, mais un état des lieux des patrimoines vernaculaires auxquels le Parc porte une grande attention (le patrimoine plus prestigieux, en général classé ou inscrit, est du ressort du ministère de la Culture qui en fait l'inventaire et finance sa restauration).

Pour préparer le travail de repérage, un dossier documentaire sur chaque commune a été réalisé compilant données historiques, statistiques et bibliographie sommaire, collectées en bibliothèque et aux archives. Une liste des éléments patrimoniaux déjà relevés par le Service de l'Inventaire a par ailleurs été dressée.

Le travail de terrain a été ensuite confié au cabinet Kargo, sous la conduite scientifique de Roselyne Bussièrre du Service Régional de l'Inventaire avec qui une méthodologie de repérage a été élaborée. Les éléments patrimoniaux ont été classés en trois catégories : exceptionnels, remarquables, intéressants, selon leur qualité architecturale et leur degré de conservation constatés lors du passage.

Une analyse paysagère et des formes urbaines a complété le travail de repérage purement architectural.

Une synthèse générale présentant le patrimoine à l'échelle du territoire a été rendue et chaque commune a reçu une synthèse pour son propre territoire ainsi qu'un CD regroupant les photographies des éléments repérés.

Les bâtiments recensés, photographiés et géo-référencés ont été versés dans le SIG du Parc et seront à terme intégrés au VISIAURIF régional.

L'étude a porté sur :

21 communes des Yvelines :

BAZOUCHES-SUR-GUYONNE
GALLUIS
GAMBAIS
GAMBAISEUIL
GROSROUVRE
HERMERAY
JOUARS-PONTCHARTRAIN
LA BOISSIERE-ECOLE
LA HAUTEVILLE
LA QUEUE-LES-YVELINES
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE
LES BREVIAIRES
LES ESSARTS-LE-ROI
LES MESNULS
LE PERRY-EN-YVELINES
MAREIL LE GUYON
MERE
POIGNY-LA-FORET
RAIZEUX
SAINT-LEGER-EN-YVELINES
SAINT-REMY-L'HONORE

16 communes de l'Essonne :

ANGERVILLIERS
BOULLAY-LES-TROUX
BRIIS-SOUS-FORGES
COURSON-MONTELOUP
FONTENAY-LES-BRIIS
FORGES-LES-BAINS
GIF-SUR-YVETTE
GOMETZ-LA-VILLE
JANVRY
LES MOLIERES
LE VAL-SAINT-GERMAIN
LIMOURS
PECQUEUSE
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD
VAUGRIGNEUSE



PARTENAIRES TECHNIQUES :

Service de l'Inventaire,
Archives des Yvelines et
de l'Essonne, IAURIF/
VISIAURIF
cabinet Kargo

BUDGET PRÉVISIONNEL :

52 000 € TTC

BUDGET RÉEL :

52 000 € TTC

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Départements

OP. / PROG.:

550

CONTACT :

Sophie DRANSART

Prolongements :

Une étude complémentaire concernant Saint-Hilarion, qui n'avait pas délibéré au moment de l'appel d'offres, est envisagée.

OP/PROG :

549 P

PARTENAIRES :

Jazz à toute heure
Hélium
Danse la vie
Aimer lire en Vallée de
Chevreuse
Maison de la poésie SQY
Conseil général 78

BUDGET PRÉVISIONNEL :

28 600 €

ORIGINE DES FONDS :

Région 60%
Département 40%

CONTACT :

Sophie DRANSART

**Le Comité de sélection
des projets culturels**

s'est réuni trois fois en
2008 : les 6 mars, 2 juillet
et 25 novembre.

Sur ces trois réunions,
une quinzaine de projets
ont été étudiés.



L'année 2008 a vu la reconduction de rendez-vous annuels habituels et la réalisation d'événements inédits à l'automne tournés vers la création contemporaine.



Jazz à toute heure - du 14 mars au 12 avril 2008

Festival de jazz organisé par l'association Jazz à toute heure et soutenu par le PNR. Concerts dans plusieurs communes du Parc (Cernay-la-Ville, Chevreuse, Saint-Rémy, Bullion, Le Mesnil, Bonnelles, Lévis-Saint-Nom).

Printemps des artistes - 5 avril 2008

Festival de création organisé par l'association Danse la vie et soutenu par le PNR. Expositions, performances, concerts.

Salon du livre de Jeunesse - du 10 au 12 avril 2008

Événement organisé par l'association Aimer lire en Vallée de Chevreuse et soutenu par le PNR. Pour sa 8ème édition, le Salon Régional du Livre de Jeunesse et de la BD de la Haute Vallée de Chevreuse s'est déroulé sur le thème du sport. Stands d'éditeurs et de librairies, animations, spectacles pour les enfants.

Journées du Patrimoine 2008 - 20 et 21 septembre 2008

Pour l'édition 2008, le Parc avait choisi de retenir la thématique "Patrimoine et création" proposée par le ministère de la Culture. Programme commun aux 21 communes, et plus spécifiquement des animations médiévales et visites dans la cour du château de la Madeleine, des expositions, une résidence de poètes au Domaine d'Ors, des interventions musicales de harpe et de slam ainsi qu'une installation artistique au sein de la réserve, une sortie vélo intitulée « A la découverte des fermes du Parc ».

Une Eglise, un Artiste - 20 et 21 septembre / 15-16 et 22-23 novembre 2008

En partenariat avec l'association Hélium, les paroisses et les communes, le Parc a invité 13 artistes à investir églises et chapelles du territoire pour y réaliser une œuvre spécifique, en résonance avec chacun des lieux. Un livret présentant informations historiques et démarches artistiques accompagnait les visiteurs.

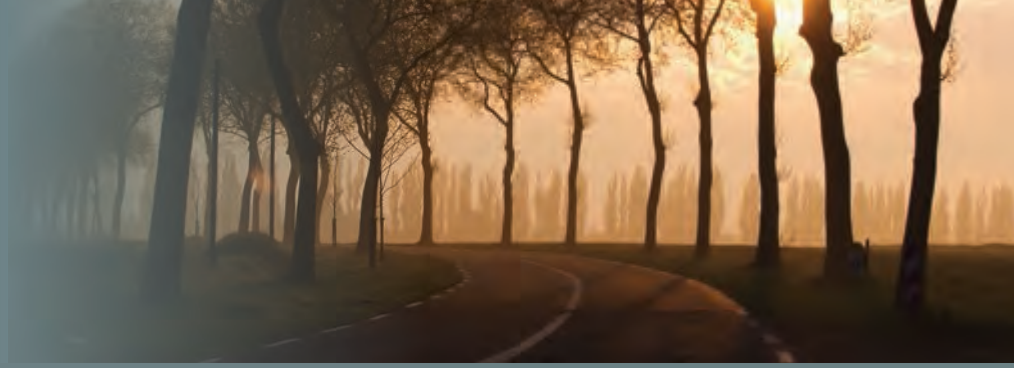
Nature en poésie - 20-21 septembre / 23 novembre 2008

Slam et poésie dans la réserve naturelle du Domaine d'Ors à Châteaufort, rencontre avec les poètes. Petit déjeuner avec restitution des écrits à l'occasion de Poésyvelines.

Portes ouvertes des ateliers d'artistes (Hélium) - 15-16 et 22-23 novembre 2008

Les artistes du Parc ont ouvert leur atelier ou fait découvrir leurs œuvres dans des expositions collectives. Au Domaine d'Ors (Châteaufort) : Exposition collective et Parcours artistique dans la réserve naturelle, *Le Mont de est merveilles* de Gladys Le Bihan.





Urbanisme, Architecture et Paysage

Paysa

CALENDRIER :
Avril 2008 - automne
2009

OP/PROG : 551

PARTENAIRES :
CAUE 78 et 91
ENSP et ESAJ

BUDGET PRÉVISIONNEL :
45 200 € TTC

BUDGET RÉEL :
4 998 € TTC

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Bernard ROMBAUTS
Laurence RENARD



Mise en valeur et protection des paysages

Dans le contexte de révision de la Charte, le Parc a souhaité établir un atlas sommaire des paysages de l'ensemble du périmètre d'étude.

Sans avoir la prétention d'un inventaire exhaustif des paysages, cet atlas comporte une triple dimension :

- approche sensible basée sur l'étude du terrain
- recueil des connaissances
- représentations sociales appliquées au territoire

L'atlas comporte la synthèse d'entretiens réalisés par l'Atelier d'Architecture, d'Urbanisme et du Paysage au printemps 2008 avec les représentants élus et techniciens des 39 nouvelles communes du périmètre d'étude. Ces entretiens avaient pour objet d'établir une fiche descriptive des morphologies paysagères et architecturales de chaque commune.

Cette description est complétée par le travail de six étudiants de l'Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins et de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage :

- Rassemblement des documents d'archives, des représentations existantes, des études existantes,
- Création de cartes par thématique,
- Analyse des paysages à différentes échelles,
- Identification des enjeux,
- Définition des entités et des dynamiques paysagères.

Les différentes thématiques relèvent d'une :

- Analyse géographique : la géologie, le relief, les bassins versants, le réseau des Etangs et Rigoles, les boisements, le climat, l'agriculture.
- Analyse culturelle : les grands domaines, les routes, le train, la forêt de Rambouillet, les villégiatures, le cheval, la randonnée, les autres formes de tourisme, les règlements.
- Analyse sensible : les paysages de peinture, les paysages du tourisme, les paysages d'intérêt local et d'appartenance.



Carte des entités paysagères

Prolongement :

A partir de ce préinventaire, un approfondissement sur l'entité paysagère « Plateau de Limours » est prévu pour 2009, associant universités et acteurs locaux. Le but poursuivi est de réaliser un plan *Paysage et Biodiversité* avec le concours de la mission Nature - Environnement du Parc.



Réseau des rigoles



Ambiance forestière

Observatoire photographique des paysages

Mise en valeur et protection des paysages

Les paysages de la vallée de Chevreuse ont une grande renommée : structurés par une mosaïque pittoresque et verdoyante de massifs forestiers, de plateaux agricoles et vallées escarpées, ils sont aussi constellés de sites historiques prestigieux.

Pourtant le paysage change en permanence, lentement ou radicalement, sous l'influence directe ou indirecte des activités humaines ou de leur absence. La mise en place d'un Observatoire photographique des paysages permet de suivre ces transformations. La méthode est fondée sur la prise de vues régulière en un même point, dans des conditions similaires de cadrage, de saison et de lumière permettant la comparaison entre les images successives qui constitueront une série.



Exposition de l'Observatoire photographique au Moulin d'Ors

Gérard Dalla Santa, artiste photographe, a été chargé d'effectuer ce travail depuis 1997. Les reconstructions de campagnes photographiques sont cofinancées par le Parc et le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

Les 468 clichés réalisés depuis 1997 ont été géo-référencés et mis en ligne sur le site internet du Parc au sein de la rubrique Nature et Paysages. Ils sont accompagnés de schémas d'analyse paysagère et de descriptifs de l'évolution perçue.

Six séries photographiques et une sélection d'archives reflétant les paysages des 21 communes du Parc ont été exposées lors des Journées Européennes du Patrimoine au Moulin d'Ors accueillant 700 visiteurs. Deux panneaux pédagogiques et des ateliers menés par la mission Education du Parc ont contribué à sensibiliser les visiteurs à l'évolution des paysages. L'ensemble de l'exposition a pris place au château de la Madeleine de novembre 2008 à janvier 2009. L'ensemble de la démarche a été présenté lors du colloque « Photographier le territoire » organisé par le service de l'Inventaire.

CALENDRIER :
Mai 2008 à
décembre 2009

OP/PROG : 529 et 040 PG

PARTENAIRES TECHNIQUES :
MEEDDM

BUDGET PRÉVISIONNEL :
9 400 € TTC (529)

BUDGET RÉEL :
4 259 € TTC (529)
2 515 € TTC (040 PG)

ORIGINE DES FONDS :
50% MEEDDAT
30% Région
20% Département

CONTACT :
Laurence RENARD

Prolongement :

Le Parc prévoit de poursuivre assidûment les reconstructions des 40 points de vue. Une analyse fine de chaque série sera effectuée avec des laboratoires de recherche universitaire.



CALENDRIER :

octobre 2008
mars 2009

OP/PROG : 551

PARTENAIRES :

Ecole Nationale Supérieure
du Paysage de Versailles

CAUE des Yvelines et de
l'Essonne

BUDGET PRÉVISIONNEL :

45 200 € TTC

BUDGET RÉEL :

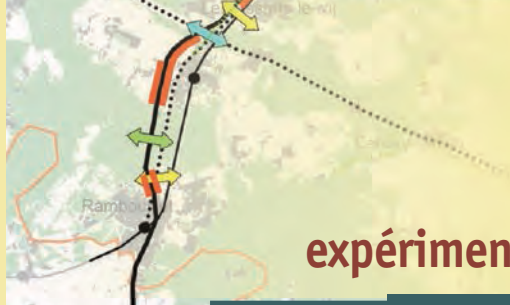
35 000 € TTC

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

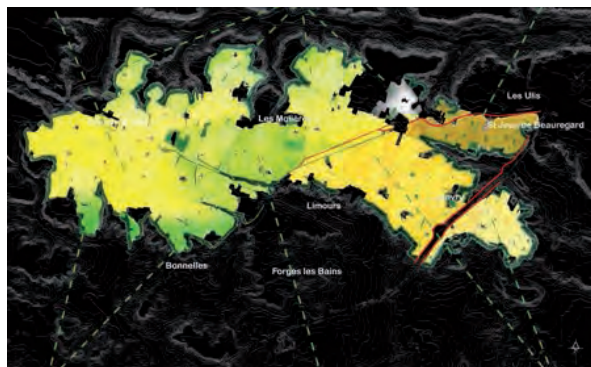
Laurence RENARD
François HARDY



Mise en valeur et protection des paysages

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse mène, au travers de sa charte, une politique de protection et valorisation du patrimoine paysager, des milieux naturels et des espèces.

Afin de soutenir cette politique, il a prévu dans sa nouvelle charte de mettre en place des outils de planification sur l'ensemble du territoire de la future extension du Parc.



Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer préconise la mise en place de Plans de Paysage intercommunaux, outils de connaissance et de projet. Afin de répondre aux différents enjeux d'un Parc, la charte a donc prévu des plans « paysage et biodiversité ». L'Atlas sommaire des paysages réalisé par le Parc avait défini huit entités paysagères qui regroupent en moyenne 10 communes. Chaque entité paysagère fera l'objet d'un plan paysage et biodiversité.

Afin de définir précisément les objectifs et le contenu de cet outil, un premier plan paysage et biodiversité expérimental a été mené sur le plateau de Limours. Le volet paysager a été commandé à l'École Nationale Supérieure du Paysage.

Ce travail d'étudiants encadré par l'équipe pédagogique de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, a eu pour objectif de donner une vision paysagère et d'établir les orientations possibles du plateau.

Plusieurs réunions ont été organisées afin de recenser les attentes des élus et du Parc pour que celui-ci puisse rédiger un cahier des charges spécifique à cet outil. Deux présentations ont réuni élus, partenaires, associations, agriculteurs et techniciens du Parc autour de propositions d'aménagements paysagers prenant en compte les enjeux de la trame bleue et verte du plateau.

Communes concernées par l'étude : Cernay-la-Ville, Bonnelles, Bullion, Choisel, La Celle-les-Bordes, Boullay-les-Troux, Les Molières, Gometz-la-Ville, Saint-Jean-de-Beauregard, Janvry, Limours, Pecqueuse, Forges-les-Bains et Briis-sous-Forges.

Prolongement :

A partir de cette étude, un bureau d'études pluridisciplinaire sera mandaté pour finaliser le plan paysage et biodiversité sur l'entité paysagère « Plateau de Limours ».



Replantation de pins maritimes

Commune de Rochefort-en-Yvelines

Mise en valeur et protection des paysages

Les pins maritimes situés sur la colline de Rochefort sont emblématiques du patrimoine du village et forment un repère visuel majeur depuis de nombreux points de vue éloignés et au travers de cadrages resserrés dans le bourg.

La commune a sollicité, en février 2007, une étude phytosanitaire de l'INRA sur le questionnaire de la pérennité de ces arbres. Cette étude a révélé la nécessité de procéder rapidement à l'abattage de quelques sujets qui « représentent, pour différentes raisons, un danger lié au risque de leur chute accidentelle sous l'influence d'événements climatiques particuliers ».

De plus, les fosses de replantation doivent nécessairement être envisagées à l'écart de leur implantation initiale, peu propice au développement de ces arbres. Six pins ont été abattus dans un premier temps, six autres pins seront élagués puis remplacés dans les 6 années, le dernier pouvant être conservé.

Par ailleurs, la commune a lancé, en janvier 2008, une étude de faisabilité auprès du cabinet paysager Studio NEMO. Cette étude a confirmé le grand intérêt de replanter la même variété de pin et a déterminé un nouveau lieu d'implantation qui préserve leur atout paysager. Cette étude offre également de nouvelles perspectives sur le site de la colline et de ses ruines.

L'opération concerne l'abattage et le dessouchage des pins identifiés par l'INRA, la fourniture, la plantation, l'ancrage, l'habillage et l'entretien.

Fontaine Saint-Paul

Commune de Choisel

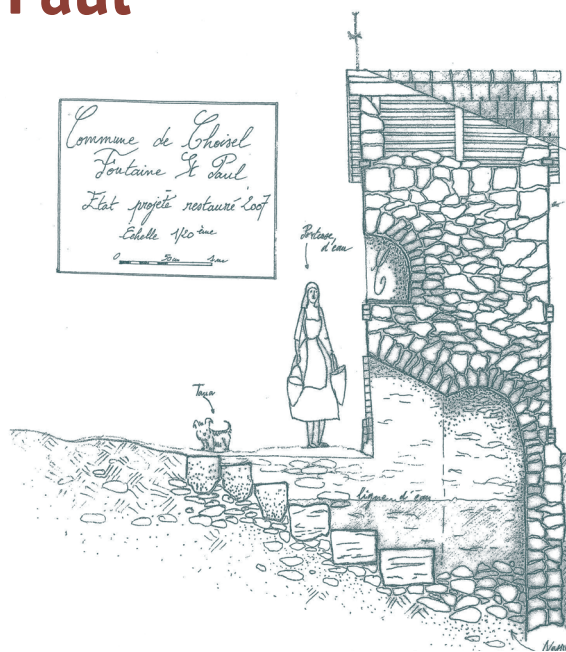
Suite au défrichage d'une parcelle le long de l'enceinte du château de Breteuil, la fontaine Saint-Paul a été retrouvée et restaurée dans le cadre de deux chantiers de jeunes bénévoles des associations Remparts Ile-de-France et Crysalis.

Pour finaliser cette remise en valeur du patrimoine, la mairie de Choisel a sollicité la paysagiste du Parc afin de proposer un aménagement des abords de la fontaine.

L'aménagement dessiné met en scène la fontaine et propose un lieu de repos pour le promeneur.

L'esquisse préconise la mise en place d'un revêtement de sol en calcaire concassé, l'installation de deux bancs face à la fontaine et la plantation d'arbustes à caractère forestier et de buis taillés entre l'édifice et l'enceinte.

Tenant compte de ces prescriptions, la mairie de Choisel a demandé une subvention qui concerne uniquement les plantations ; ce qui comprend les terrassements préparatoires, la fourniture et la mise en place des végétaux, la fourniture de la terre de bruyère, de l'engrais organique, du tuteurage et du BRF et la garantie annuelle.



Urbanisme,
Architecture,
Paysage

OP/PROG :

040 - 94 et 040 - 95

PARTENAIRES TECHNIQUES :

Commune de
Rochefort-en-Yvelines

BUDGET PRÉVISIONNEL :

18 100 € H.T

ORIGINE DES FONDS :

30 % commune
70 % Parc
Financement par le
Parc : 12 670 € H.T.
ORIGINE DES FONDS
60 % Région
40 % Département

CONTACT :

Laurence RENARD

OP/PROG :

040 - 107

PARTENAIRES TECHNIQUES :

Commune de Choisel

BUDGET PRÉVISIONNEL :

13 202 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Laurence RENARD



Conseils auprès des communes

OP/PROG :

Régie Parc
Mission Urbanisme,
Architecture et Paysage

CONTACT :

Laurence RENARD

Mise en valeur et protection des paysages

Le Parc a une mission de conseil auprès des communes pour soutenir le projet de charte sur la qualité des espaces publics, des places et entrées de bourg. Ces conseils sont diffusés à la demande des mairies et suite à une visite de site. Parfois, le Parc fait part de propositions d'aménagement lorsque les projets en cours ne semblent pas être compatibles avec la charte.

Conseils sur esquisse pour des aménagements paysagers :

- Choisel - fontaine Saint Paul
- Saint-Lambert-des-Bois - carrefour (en cours)
- Chevreuse - parvis de l'église
- Chevreuse - jardin médiéval
- Cernay-la-Ville - source du Petit Moulin
- Bullion - fontaine Saint-Anne
- Bonnelles - mail et aire de stationnement
- Dampierre - jardin de la Maison de Fer



Prescriptions de végétaux ou matériaux pour des aménagements paysagers :

- Cernay-la-Ville - traversée de la RD 906
- Bullion - place de la mairie
- Senlisse - cache-containers
- Auffargis - place de la mairie



Conseils aux particuliers

Le Parc a une mission de conseil aux particuliers pour les problématiques liées au jardin. Il s'agit des choix et de l'implantation des végétaux pour la création de haies ou de prairies et des méthodes possibles pour lutter contre les plantes invasives.

Sept habitants du Parc ont fait la demande de conseils particuliers sur la création de haies, la lutte contre la renouée du Japon et la création de prairies. Les conseils ont été formulés au travers de fiches transmises par courrier électronique. Parfois ces conseils ont été émis suite à une visite sur place.

Exposition

Architecture contemporaine en Vallée de Chevreuse

Mise en valeur et protection des paysages

L'exposition « Architecture contemporaine en Vallée de Chevreuse » a été conçue pour apporter un éclairage nouveau sur les interactions possibles entre l'expression architecturale, le patrimoine et les paysages. Il est apparu que la qualité architecturale pouvait être mise en valeur et confortée, via la présentation de réalisations contemporaines sur le territoire du Parc.

Ce projet répond à des attentes multiples : promouvoir des architectures respectueuses du développement durable dans un contexte qui impose une réflexion de grande ampleur sur la sobriété, la performance, la salubrité et le confort des bâtis, mais également proposer des réalisations architecturales adaptées aux modes de vie contemporains et à un budget limité. Il apparaît important pour le Parc d'accompagner, de renforcer et de faire connaître ces créations.

Ces photographies s'inscrivent dans le cycle des expositions de l'automne 2008 mais constituent surtout une base documentaire utilisée à l'avenir pour des publications, des articles et des études afin de souligner les capacités d'innovation d'un espace naturel et patrimonial protégé. L'exposition est disponible sur la nouvelle version du site internet, rubrique Habitat et Energie. Elle a aussi vocation à être itinérante.

Stéphane ASSELINE, le photographe missionné par le Parc, est spécialisé dans la photographie d'architecture. Ses photos sont présentées sous forme de diptyques qui offrent deux points de vue sur chacune des 14 réalisations datant presque toutes des 4 dernières années. Deux réalisations emblématiques datant d'une cinquantaine d'années sont également présentées parce qu'elles sont des références architecturales reconnues, notamment au travers de leur classement au titre des Monuments Historiques.



Urbanisme,
Architecture,
Paysage

CALENDRIER :

Juin - septembre 2008

OP. / PROG. :

Régie Parc
Mission Architecture

CONTACT :

Bernard ROMBAUTS
Sophie DRANSART

CALENDRIER :

Lancement : février 2008
Restitution : septembre 2008

OP/PROG :

050 PG - 12

BUDGET PRÉVISIONNEL :

7050 € TTC : PNRHVC

ORIGINE DES FONDS :

Région, Département

CONTACT :

Jennifer BERNACCHI
Julien DELILE



Pour développer la maîtrise de l'évolution du territoire, aujourd'hui largement engagée par des opérations de lutte contre le morcellement et le mitage des espaces naturels, le Parc a prévu de simplifier dans une meilleure connaissance des morphologies urbaines.

A un moment où le Parc révisé sa charte, il est important de disposer d'une approche du territoire à l'échelle du Parc étendu, qui croise paysage / milieux naturels / ensembles bâtis des bourgs, villages et hameaux.

Aussi, le Parc a lancé une étude sur l'analyse des **morphologies urbaines des communes de l'extension.**

Les objectifs de cette étude, préparatoire à l'élaboration de la charte et du Plan du Parc, sont d'acquérir une connaissance des formes urbaines pour préparer les évolutions des tissus urbanisés à mener dans le cadre de la future Charte.

Nature et contenu de l'étude. Le travail comporte 3 phases :

- 1- Une phase de repérage, de relevés sur le terrain et de représentations graphiques ou cartographiques des morphologies urbaines des bourgs, villages et hameaux.
- 2- Une phase d'analyse et d'identification des enjeux de cohérence des ensembles bâtis combinés avec les enjeux paysagers des bourgs et hameaux.
- 3- Une phase de mise en forme des résultats dans un rapport de synthèse.

Pour mener l'ensemble de ces actions, le Parc a eu recours à deux stagiaires en architecture.

Etat d'avancement :

- Fin du stage et rendu de l'étude en septembre 2008.
- Utilisation de cette étude dans le cadre de la révision de la Charte.



Cahier de recommandations PLU

Gestion des espaces urbanisés

Les communes du Parc se sont engagées dans la charte à :

- mettre en oeuvre un urbanisme endogène (par restructuration, requalification, reconquête des espaces délaissés ou sous-utilisés à l'intérieur des espaces urbanisés),
- développer le parc locatif dont le parc locatif aidé (intermédiaire et social),
- maintenir, voire développer, les activités (commerces, artisanat, services, ...) intégrées aux bourgs et villages.

Ce mode d'urbanisation répond pleinement aux objectifs suivants de la charte :

- économie de l'espace et maîtrise de l'urbanisation
- équilibre économique et social des villages

Afin d'aider les communes, le Parc a élaboré un guide pratique : le cahier de recommandations pour l'introduction dans les PLU des dispositions répondant aux objectifs d'économie de l'espace, de mixité sociale et de mixité habitat/activités.

Ce document s'attache :

- à expliciter les trois objectifs cités précédemment et à identifier les enjeux, problèmes et défis à relever pour les mettre en oeuvre sur le territoire spécifique du Parc. Certains concepts clés sont présentés plus précisément sous forme d'encart,
- à présenter les potentialités du PLU comme un outil en lui-même au service de ces objectifs,
- à proposer pour chacun de ces objectifs stratégiques des recommandations à suivre et des dispositions à insérer dans le cadre de l'élaboration d'un PLU.

Il se compose de deux volumes :

- un document extensif, qui explique les trois objectifs visés et leurs enjeux, présente le PLU et propose des recommandations à mettre en place,
- des fiches techniques, qui sont une boîte à outils à destination des élus pour faciliter la mise en oeuvre des trois objectifs.

Le bureau d'études Isocèle a été missionné par le Parc pour mener à bien cette étude. Après un travail important de recherche et d'analyse, le cahier de recommandations a été finalisé en décembre 2008.

Le cahier de recommandations PLU fait partie des trois études d'urbanisme menées par l'Atelier d'Architecture, d'Urbanisme et de Paysage pour l'intégration des notions d'économie de l'espace, de mixité sociale et mixité habitat/activités dans les futurs projets d'urbanisme opérationnel et réglementaire. Elle vient compléter l'étude foncière et le Guide méthodologique pour la mise en oeuvre d'opérations d'urbanisme. Ces trois études feront l'objet d'un travail de synthèse et de mise en page courant 2009 pour une diffusion auprès des élus.



CALENDRIER :

Lancement en 2004 pour une restitution décembre 2008

OP/PROG : 479

PARTENAIRES :
DDEA, CAUE 78

BUDGET PRÉVISIONNEL :
32 000 € TTC : PNRHVC

BUDGET RÉEL :
34 175 € TTC

ORIGINE DES FONDS :
Etat, Région, Département

CONTACT :
Jennifer BERNACCHI
Julien DELILE

Etat d'avancement :

- Restitution de l'étude en décembre 2008.
- Travail de synthèse et de mise en page pour diffusion : courant 2009.

CALENDRIER :
Année 2008

OP/PROG :
Régie Parc
Mission Urbanisme

PARTENAIRES :
Elus des communes,
DDEA, ABF, DIREN,
Chambre d'agriculture,
CAUE 78.

CONTACT :
Jennifer BERNACCHI
Julien DELILE

Gestion des espaces urbanisés

La mise en oeuvre des orientations et des mesures de la charte passe par la mise en compatibilité des documents d'urbanisme existants et par leur prise en compte lors de l'élaboration, de révision et de modification des Plans d'Occupation des Sols ou Plans Locaux d'Urbanisme. Les documents d'urbanisme doivent notamment intégrer les principes fondamentaux de l'urbanisme, déjà exprimés dans la charte : les principes d'équilibre dans l'aménagement entre développement urbain et préservation des espaces naturels et agricoles, de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale, de respect de l'environnement et gestion économe des sols.

C'est pourquoi, il convient d'accompagner les communes et/ou EPCI lors de l'élaboration, la révision ou la modification des documents d'urbanisme afin de veiller à l'intégration de ces principes d'urbanisme et des orientations de la charte. Il s'agit également de répondre efficacement aux sollicitations des communes et/ou EPCI, ainsi que des organismes institutionnels.

Il s'agit d'une façon générale :

- **De conseiller et accompagner les communes dans l'élaboration de leur PLU, et ZPPAUP, SOT, PLH, etc. le cas échéant**, en participant aux réunions de réflexion et de délibération, révision ou modification de ces documents.
- **De veiller à la compatibilité des documents d'urbanisme** à la Charte et au plan du Parc, notamment lors de l'avis en tant que Personnes Publiques Associées.
- **De réaliser et diffuser des outils et documents** à destination des élus pour une meilleure compréhension de la procédure PLU et une meilleure intégration dans leur document d'urbanisme des principes fondamentaux de l'urbanisme.
- **De réaliser et diffuser des documents nécessaires à la démarche et à la procédure administrative des PLU** : Diffusion d'un exemple de cahier des charges et assistance lors de l'élaboration des PLU ou SCOT, réalisation et diffusion de modèles de délibération type, participation aux sélections des Bureaux d'études et réalisation d'une grille d'évaluation des prestataires, réalisation et diffusion d'une liste de bureaux d'études, etc.

De nombreuses communes ont commencé une procédure de révision de leur Plan d'Occupation des Sols et de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme en cette année 2008. Aussi, l'Atelier d'Urbanisme a mis en place un certain nombre d'outils : un document pour l'élaboration d'un cahier des charges qualitatif (cf. photo), des modèles de délibération, une liste de Bureaux d'Etudes Urbanisme etc.



Etude du marché foncier et identification des secteurs stratégiques d'intervention

Gestion des espaces urbanisés

Les communes du Parc se sont engagées dans la charte à :

- mettre en oeuvre un urbanisme endogène (par restructuration, requalification, reconquête des espaces délaissés ou sous-utilisés à l'intérieur des espaces urbanisés),
- développer le parc locatif dont le parc locatif aidé (intermédiaire et social),
- maintenir, voire développer, les petites activités (commerces, artisanat, services, ...) intégrées aux bourgs et villages.

A ce titre, ce mode d'urbanisation, répondant aux objectifs d'économie de l'espace et de maîtrise de l'urbanisation ainsi que d'équilibre économique et social, nécessite la mise en oeuvre d'une politique foncière sur les enveloppes urbaines des communes.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a engagé une étude foncière sur l'ensemble du territoire du parc actuel : analyse et évaluation des potentiels fonciers. Cette étude comprend :

- **Un état des lieux du marché foncier du territoire du Parc** avec la connaissance des coûts fonciers et immobiliers du secteur d'agglomération et l'analyse des tendances du marché, des secteurs de stabilité et de ceux connaissant un taux de mutation de propriété plus fort ;
- **Une identification des secteurs d'intervention stratégique et documents de synthèse communaux.** En partenariat avec les communes, la DDEA et l'Atelier d'Architecture, d'Urbanisme et du Paysage, ont été identifiés, dans les communes soucieuses de mener à court, moyen ou long terme des opérations de requalification/densification, les secteurs présentant un intérêt stratégique pour ce type d'opération et où la politique foncière à mettre en oeuvre aurait à s'exprimer en priorité.

Le bureau d'études Extra-Muros a été missionné par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour mener à bien cette étude. Après un travail important de concertation avec les élus, l'état des lieux du marché foncier ainsi que les documents de synthèse des secteurs d'intervention stratégique communaux ont été restitués aux 21 communes en septembre 2008.

Ce travail est un document essentiel de veille foncière pour les communes, mais également un outil technique pour les équipes techniques du Parc, notamment lors de la révision de la Charte.

Cette étude foncière fait partie des trois études d'urbanisme menées par l'Atelier d'Architecture, d'Urbanisme et de Paysage pour l'intégration des notions d'économie de l'espace, de mixité sociale et mixité habitat/activité dans les futurs projets d'urbanisme opérationnel et réglementaire. Elle vient compléter le cahier de recommandations PLU et le Guide méthodologique pour la mise en oeuvre d'opérations d'urbanisme. Ces trois études feront l'objet d'un travail de synthèse et de mise en page courant 2009 pour une diffusion auprès des élus.

Etat d'avancement :

- Restitution de l'étude en septembre 2008.
- Travail de synthèse et de mise en page pour diffusion courant 2009.

Urbanisme,
Architecture,
Paysage

CALENDRIER :

Lancement en 2004 pour une restitution en 2008.

OP/PROG : 480

PARTENAIRES :

Communes du PNR, DDEA, IAURIF, CAUE 78

BUDGET PRÉVISIONNEL :

62000 € TTC : PNRHVC

BUDGET RÉEL :

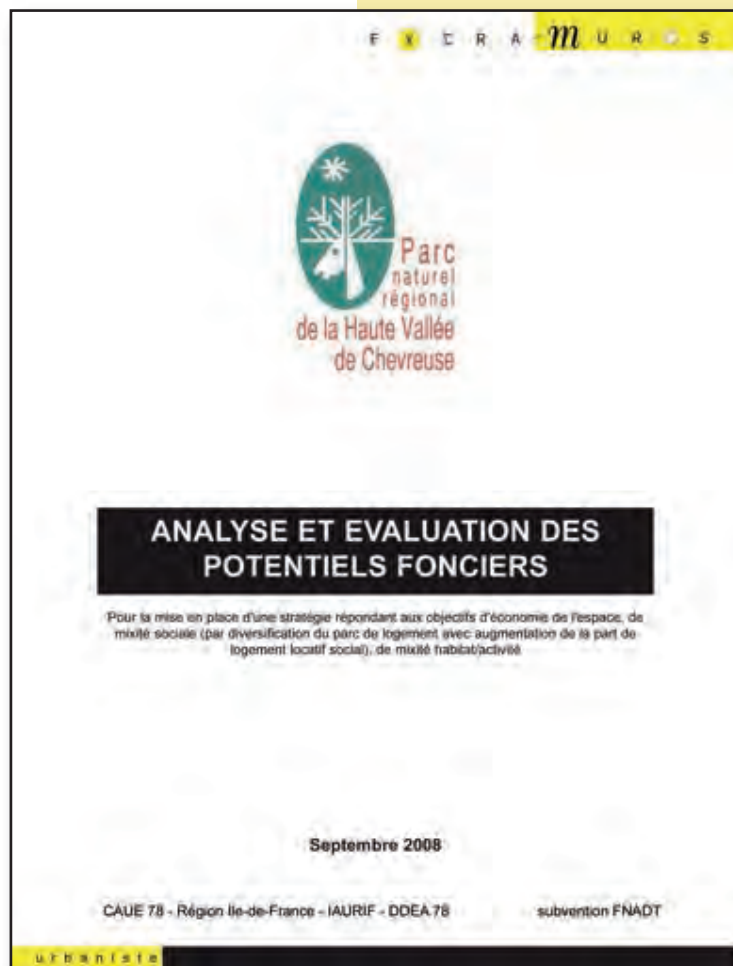
59 441 € TTC

ORIGINE DES FONDS :

Etat, Région, Département

CONTACT :

Jennifer BERNACCHI
Julien DELILE



CALENDRIER :
Mars à mai 2008

OP/PROG :
558 et 572

PARTENAIRES :
ALME, ADEME,
CAUE 78, CAUE 91,
Organisations profession-
nelles.

CONTACT :
Bernard ROMBAUTS
Betty HOUQUET



Base de données éco-construction

Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti

Recensement des projets et réalisations exemplaires

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse agit pour la qualité écologique et architecturale des constructions, et pour un urbanisme maîtrisé.

Dans ce contexte, le Parc a mis en place des outils pour le grand public et les professionnels :

- Un premier outil d'aide à l'information et de centralisation.

C'est-à-dire une base de données regroupant les coordonnées des acteurs de l'écoconstruction (professionnels, organismes, associations) sur le territoire et alentours afin de regrouper le maximum de compétences. La liste n'est pas exhaustive. Cette base de données prend la forme d'un tableau interactif et évolutif permettant des requêtes personnalisées par mots clés. On compte 600 références qui vont de l'échelle locale à l'échelle nationale.

Elle est utilisée par l'équipe du Parc. Elle a aussi été diffusée aux partenaires tels que l'ALME, le CAUE 78, etc.

Une version grand public est disponible sous forme d'annuaire sur le site Internet du Parc.

- Un second outil de suivi et de valorisation des exemples.

C'est-à-dire une base de données recensant les projets et réalisations exemplaires. Le but de ce tableau est de regrouper les informations sur les constructions de qualité, écologiques et/ou architecturales. On compte une centaine de références sur le territoire actuel et élargi. C'est un outil qui a servi au montage de l'exposition « Architecture contemporaine en Vallée de Chevreuse ».

Ce tableau a été diffusé aux partenaires.

Par ces outils, le Parc aide à la lisibilité de l'information pour le grand public, les professionnels et l'équipe. Ce sont aussi des supports utiles aux autres projets du Parc en termes d'écoconstruction (forum, pôle, etc.)





Développement économique

écono

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG : 528/562

PARTENAIRES :

CCIV -CMAY - Préfecture 78 (Bureau Aménagement du territoire)-DRCA

BUDGET PRÉVISIONNEL :

180 000 € TTC (562, programme en cours)

BUDGET RÉEL :

528 = 126 000 €
562 = 34 000 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Olivier SANCH

Les demandes des porteurs de projets

Recherche de financements, conseils à la création d'entreprise, informations juridiques, administratives, recherche de locaux, montage de dossiers, recherche de partenariats, de repreneurs, de fournisseurs, mises en réseau et en relation, aide aux études de marchés et zones de chalandises, merchandising, communication, etc...

L'accueil et le suivi sont téléphoniques et/ou sur rendez-vous. Ils peuvent s'échelonner de plusieurs jours à plusieurs mois voire années. La mission Développement s'efforce en effet de suivre les entreprises à tous les stades de leur vie.

En moyenne, 200 porteurs de projets sont suivis chaque année.

Encourager les activités commerciales et de services

Aides financières aux entreprises

Aides financières 2008 du PNR aux entreprises (Budget PNR 100%, budget mis en place par le PNR pour assurer le relais du dispositif ORAC)

- 101 677 € attribués
- 15 aides (10 artisans, 5 commerçants) ont été accordées pour un montant de 159 558 € de subventions accordées et 1 211 437 € d'investissements induits (soit pour 1 € d'aide accordée, 7,59 € d'investissements réalisés). Les 15 aides financières du PNR en 2008 ont appuyé : 11 créations d'entreprises, 4 modernisations d'entreprises ainsi que 15 emplois créés, 11 emplois modernisés

Aides financières sollicitées par le PNR pour les entreprises en 2008

- FDACR (Fonds départemental d'adaptation du commerce rural) : 1 dossier FDACR obtenu en 2008 (20 000 €)
- « Yvelines numériques », aides à 50% aux investissements informatiques des entreprises (CG78+Chambre de Commerce) : 20 dossiers entreprises PNR transmis, 14 acceptés
- Intervention auprès du Fonds de revitalisation économique pour réaffecter sur le bassin économique du PNR les Fonds d'indemnisation versés par la société « Automotive Lighting » suite à son départ du site du Mesnil-Saint-Denis (72 emplois délocalisés). Budgets obtenus de 30 000 € (adhésion à une plate-forme d'initiative locale) et de 45 000 € (remise en activité du site du Mesnil-Saint-Denis)
- FISAC Culturel : 1 dossier librairie accepté (15 000 €)
- Aides régionales à l'hôtellerie indépendante
- Aide régionale pour l'accessibilité des établissements touristiques aux personnes handicapées
- Agence de l'Eau, anticipation de mises aux normes des entreprises
- AFACE/CCI (Prêts à taux réduits pour les créateurs d'entreprises) : 3 dossiers transmis.

Le Comité d'attribution des Aides s'est réuni 3 fois en 2008 : 4 mars, 7 juillet, 14 octobre.

Aides financières et techniques aux communes

FISAC (hors budget Parc) : cession d'information aux artisans et commerçants du Mesnil-Saint-Denis (Mairie+PNR+CCIV+CMAY)

Conseils techniques aux communes

- Signalétique : Suppression des signalétiques non-conformes d'activités sur la commune de Rochefort-en-Yvelines et remplacement par une signalétique avec charte graphique et subvention PNR. Création d'un stationnement-minute en centre-bourg (boulangerie : point-poste). Conseils à la Mairie de St-Rémy sur les affichages publicitaires.
- Opérations « Tonicité » avec la CCIV : Diagnostics d'animation et de revitalisation de l'activité en centre-bourg : St-Rémy en 2008 et lancement pour Chevreuse et Le Mesnil-Saint-Denis.
- Périmètres de préemption commerciale : Conseils aux communes (Chevreuse, St-Rémy, Dampierre, La Celle-les-Bordes, Le Mesnil, Cernay, Bonnelles, Rochefort)
- Haut-débit informatique : Conseils aux communes de Saint-Rémy (desserte du Domaine Saint-Paul) et Bonnelles (Yvelines entreprises numériques)

Aides techniques aux entreprises

Accueil et suivi des porteurs de projets (environ 200 par an)

Immobilier d'activités - Bourse aux locaux

- 1600 visiteurs sur la rubrique Bourse aux locaux du site internet
- 17 nouvelles offres de locaux et 40 nouvelles demandes en 2008
- Implantation de 12 demandeurs de locaux sur le territoire du Parc (brasseur de bière, entreprise d'énergies renouvelables, fleuriste, toilette canin, atelier d'artiste, ébéniste...)

Les Guides de Parc

Mise en place d'une formation professionnelle de guide touristique

Favoriser un tourisme nature et culture

Afin de pallier le déficit d'offre de sorties accompagnées sur leurs territoires respectifs et de répondre à la demande croissante des visiteurs pour la pratique d'un tourisme « vert », propice à la découverte des terroirs franciliens, les Parcs de Chevreuse, du Vexin et Oise Pays de France ont décidé de travailler conjointement afin de mettre en place une formation type « Guide de Pays » en partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de la Bergerie nationale de Rambouillet.

L'objectif était qu'à l'issue de leur formation, les futurs guides soient capables de construire et de réaliser leur projet professionnel orienté sur l'accompagnement touristique et pédagogique des visiteurs en sachant :

- mobiliser leurs connaissances et les ressources du territoire pour créer des produits touristiques à haute valeur patrimoniale ;
- concevoir et réaliser des prestations d'accompagnement pour des groupes et des publics variés ;
- s'exprimer et communiquer face à un public ;
- organiser leur activité dans le respect de la législation et de la réglementation afin d'exercer leur propre activité et de travailler pour leur compte.

Plusieurs réunions de travail ont permis d'élaborer un dossier de demande d'habilitation de SIL (Spécialisation d'Initiative Locale) auprès du Ministère en charge de l'Agriculture (élaboration d'une note d'opportunité, de référentiels de formation, d'évaluation et de compétences, organisation du contenu pédagogique, définition des planning de formation, du volume horaire et du plan d'évaluation) et ainsi d'obtenir une homologation officielle.

Une plaquette présentant la formation a ensuite été réalisée puis diffusée sur les 3 Parcs et auprès des partenaires (Offices de Tourisme locaux, Communes). Plusieurs articles ont été publiés dans la presse locale (Toutes les Nouvelles, Bulletin municipal de Rambouillet) et nationale (site Internet Services-publics). En trois mois, le Parc a eu une trentaine de retours, 6 dossiers de candidature ont été retournés dûment remplis et 4 stagiaires ont finalement été sélectionnés.

La formation a débuté le 22 septembre 2008. Elle compte 700 h (dont 400h consacrées à la théorie et réalisées en centre de formation à la Bergerie de Rambouillet et 300h sous forme de tutorat réalisées au sein de l'équipe technique du Parc) et s'achève le 28 avril 2009.



Développement économique

CALENDRIER :

Septembre 2008 à décembre 2009

OP/PROG : 547

PARTENAIRES :

CFPPA de Rambouillet,
PNR Vexin
Français et Oise-
Pays de France,
CDT 78.

BUDGET PRÉVISIONNEL :

17 000 €

BUDGET RÉEL :

17 000 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Marion THIOUX
Olivier SANCH

Quelques données :

- 1000 plaquettes éditées et diffusées sur les 3 Parcs.
- 4 stagiaires sélectionnés sur le Parc de Chevreuse (12 sur les 3 Parcs Franciliens).
- Un bassin de population de 11,5 millions d'habitants.
- Une fréquentation touristique en hausse dans le département des Yvelines avec une demande croissante en tourisme « vert » et de loisirs mais une offre insuffisamment structurée à ce jour..



Favoriser un tourisme nature et culture

CALENDRIER :

De juillet 2008
à juillet 2011

Op/PROG : 547

BUDGET PRÉVISIONNEL :

8 000 €

BUDGET RÉEL :

8 000 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Marion THIOUX
Olivier SANCH

En 2008, le PNR a continué de déployer sa stratégie de développement économique du tourisme; l'enjeu étant d'organiser une offre touristique pérenne, fondée sur le développement durable et répondant à la demande.

Dormir en Vallée de Chevreuse



Le Parc encourage et soutient les démarches collectives de promotion et de développement touristique qui sont déployées sur son territoire. C'est pourquoi, il accorde son soutien technique et financier aux actions et investissements mis en place par l'association « Dormir en Vallée de Chevreuse » qui regroupe 12 structures d'hébergements touristiques installées sur le territoire.

Cet appui se traduit par : le versement d'une aide aux investissements de démarrage de l'association, la promotion des actions menées dans ses supports de communication, l'accompagnement dans le marquage et la mise à disposition de documentations relatives au Parc.

L'association « Dormir en Vallée de Chevreuse » a déjà pu, en 2008 :

- organiser une inauguration lui permettant de se faire connaître auprès des différents partenaires et médias,
- organiser un Eductour à destination des offices de tourisme,
- participer au salon B&B à Bruxelles pour promouvoir le territoire et ses hébergements,
- créer un site Internet regroupant tous ses membres et présentant les différents attraits du territoire,
- réaliser et éditer des affiches, plaquettes et un dossier de presse,
- acheter des Baladioguides mis à la disposition de la clientèle des hébergements,
- élaborer des week-ends à thèmes pour inciter les clients à séjourner plus longtemps et découvrir le territoire (forfait proposant une activité de loisirs, une prestation de restauration et une prestation d'hébergement).

Quelques données :

- 98 personnes présentes à l'inauguration de l'association
- 900 brochures sur le Parc diffusées lors du salon B&B
- 1 524 visiteurs sur le site Internet de l'association entre août 2007 et février 2008
- 500 affiches-7 500 plaquettes et 200 dossiers de presse réalisés et diffusés
- Nouveau site internet pour 2009

Mais aussi :

- lancement du projet de coffret-cadeau « Smartbox », séjours PNR. Participation au groupe de pilotage FPNR.
- accueil aux porteurs de projets touristiques.
- organisation d'une journée de formation pour les hébergements du Parc.
- Participation au projet de création d'une plate-forme commerciale touristique du Comité Départemental du Tourisme des Yvelines pour proposer des produits touristiques Parc.



Favoriser un tourisme nature et culture

La marque *Parc naturel régional*

Depuis 2005, le Parc accorde l'usage de sa marque à des produits, services et savoir-faire issus de son territoire qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Charte du Parc (maintien d'un territoire rural vivant et attractif qui combine développement d'activités, préservation de l'environnement et démarches éthiques). Pour les entreprises engagées, il s'agit de dégager une plus value économique en proposant une offre différente des offres standard.

4 marques ont déjà été développées : une marque « Produit du Parc » pour les escargots, une marque « Produit du Parc » pour les fromages et les produits laitiers, une marque « Accueil du Parc » pour les prestations de restauration et une marque « Accueil du Parc » pour les prestations d'hébergement. Sur les 17 visites d'agréments réalisées, 12 ont déjà abouti à un marquage parmi lesquels :

- 3 fermes : Ferme de Coubertin (St-Rémy-les-Chevreuse), Ferme de La Noue (La Celle-les-Bordes) et Ferme de Fanon (Senlisse) ;
- 2 restaurants : L'Auberge de l'Élan (La Celle-les-Bordes) et L'Auberge de la Croix Mitoufle (Chevreuse) ;
- 7 hébergements représentant 16 chambres d'hôtel, 20 chambres d'hôtes et 3 gîtes ruraux : Hôtel de la Chapelle (Milon-la-Chapelle), Maison Prairie Bonheur (Magny-Village), La Locandiera (Dampierre), Quiétude en Vallée de Chevreuse (Romainville), Les Cailloux (Vieille-Eglise), Le Relais Saint-Laurent (Chevreuse) et La Maison Haute (Chevreuse).

15 diagnostics environnementaux ont été réalisés dans 4 restaurants et 11 hébergements. Pour chacun d'eux, un état des lieux mettant en évidence leurs atouts et marges de progression en matière de gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, de l'air, du bruit, de l'intégration paysagère, etc. a été dressé. Des mesures d'accompagnements adaptées (aides techniques et financières, préconisations environnementales) leur ont ensuite été remises.

2 réunions d'informations et d'échanges ont été organisées par le Parc. Ces réunions ont permis de communiquer sur le Parc, ses patrimoines, ses enjeux et ses missions. Elles ont également permis aux producteurs locaux, hébergeurs, restaurateurs de se rencontrer et d'échanger en vue de futurs partenariats.

Différents supports de promotion ont été édités pour identifier et promouvoir les produits et services marqués auprès du grand public :

- Plaquette, affiche et panneau « Marque Parc » destinés au grand public et diffusés sur les points de vente des bénéficiaires, lors des salons (salons de l'Agriculture et de la randonnée, salon des Artisans d'Art du Parc) et des manifestations organisées par le Parc (Journées du Patrimoine, Forum Eco-habitat, Fête des Fermes) ;
- Etiquettes apposées directement sur les « Produits du Parc » ;
- Panonceau en bois apposé sur les façades des restaurants et des hébergements marqués « Accueil du Parc ».



CALENDRIER :
De juillet 2006
à juillet 2010

PARTENAIRES :
Fédération des Parcs

BUDGET PRÉVISIONNEL :
3 000 €

BUDGET RÉEL :
2 500 € (jusqu'en 2008)

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Marion THIOUX
Olivier SANCH
Ghyslaine WOLFF

Le comité **Marque Parc** du 3 septembre 2008 a accordé la Marque aux structures suivantes : Gîte de la Maison Haute, Gîte et chambre d'hôtes Les Cailloux, chambres d'hôtes du Relais Saint-Laurent.

Quelques chiffres :

- 18 audits et 15 prédiagnostics environnement réalisés
- 12 bénéficiaires marqués fin 2008 (dont 3 fermes, 2 restaurants et 7 hébergements)
- édition et diffusion de 10 000 plaquettes « Marque Parc ».



Les Artisans d'Art

Encourager les activités commerciales et de services

CALENDRIER :

Manifestations tout au long de l'année

PARTENAIRES :

AAART de la Vallée de Chevreuse, CMAY, SEMA, CRIF, CRMA Paris

BUDGET PRÉVISIONNEL :

Financements extérieurs

BUDGET RÉEL :

15 000 €

ORIGINE DES FONDS :

CRCM = 5 000 €

CRIF = 5 000 €

AAArt = 5 000 €

CONTACT :

Olivier SANCH

8^{ème} édition du Salon des Métiers d'Art

L'exposition annuelle de l'Association des Artisans d'art de la Haute Vallée de Chevreuse a eu lieu les 5 et 6 avril 2008 au Moulin d'Ors à Châteaufort. 40 exposants s'y sont retrouvés et ont accueilli 1 500 visiteurs sur les deux jours. Cette exposition-vente a permis aux artisans de réaliser un chiffre d'affaires total de 28 798 €.



Un Week-end, un Artisan d'art au château de la Madeleine

Certains week-ends entre avril et septembre, la Maison du Parc - château de la Madeleine a proposé des animations autour de la découverte des métiers d'art. Rencontres avec des artisans d'art, démonstrations, expositions. Organisé par le Parc avec l'Association des Artisans d'art et la SEMA.

Les Journées nationales des Métiers d'Art



Portes ouvertes d'ateliers et animations autour des Métiers d'Art.

Elles ont eu lieu du 16 au 19 avril 2008 et ont regroupé pour la Vallée de Chevreuse 26 ateliers. La fréquentation a été identique à la précédente édition soit environ 800 visiteurs dans les ateliers.

- Exposition/point information à la Maison du Parc (877 visiteurs) + 2 visites thématiques « histoire du verre et du cuir en Vallée de Chevreuse »
- Exposition « Arts du Feu » à Dampierre (environ 1 200 visiteurs)

Partenariat communication avec le Figaroscope (une double-page PNRHVC avec adresses des ateliers et carte ; distribué à 300 000 exemplaires en Région Ile-de-France). Programme complet en lien sur le site Internet du Conseil régional d'Ile-de-France.

Carrousel des Métiers d'Art et de Création



Salon d'artisanat d'art du 3 au 7 décembre 2008 au Carrousel du Louvre.

Coordination du stand collectif de 25 artisans d'Art des PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (11), du Gâtinais français (4) et du Vexin français (10). 110 000 visiteurs sur le salon.

Les Créateurs de la Vallée de Chevreuse s'exposent

Exposition des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse au Viaduc des Arts (Paris), du 1^{er} au 12 décembre. En partenariat avec la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA) et l'Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse (AAArt). Prêt gratuit de la galerie par la SEMA.

Le Parc et les Artisans d'Art

Encouragées par une politique active d'accompagnement du Parc, de nombreuses catégories de métiers ont trouvé leur place sur ce territoire : céramiste, couturier, décorateur, ébéniste, encadreur, ferronnier, fondeur, graveur, sculpteur...

L'accompagnement du Parc au développement de ce secteur se traduit à travers des actions de soutien allant du conseil en matière de gestion et de formation, à la création d'une bourse aux locaux, la recherche d'ateliers vacants, l'organisation de salons, la création d'une classe métiers d'art, le prêt de salles d'exposition...



Tourism

Tourisme

Rando

Promotion et valorisation touristique du territoire



Favoriser un tourisme nature et culture

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG : 545

BUDGET PRÉVISIONNEL :

49 500 € TTC

BUDGET RÉEL :

41 226 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

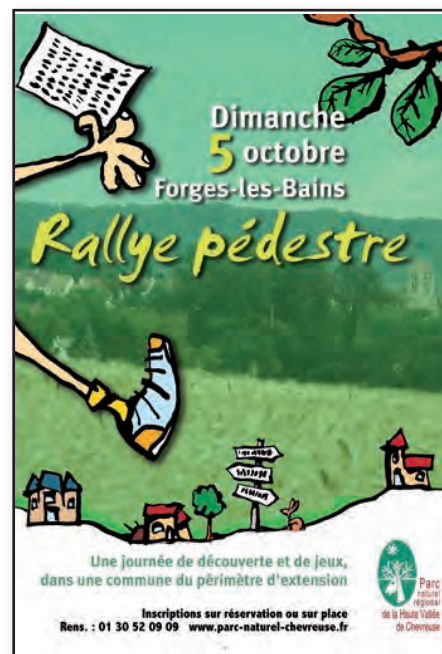
Virginie LE VOT
Julie TISSERONT
Aude ROUAS
Stéphane LORiot
Baptiste PERRIN

Le Parc naturel régional a engagé un programme de développement touristique sur son territoire qui s'adresse à la fois aux visiteurs et aux habitants.

Différents outils ont d'ores et déjà été réalisés : des supports pour fédérer et faire connaître l'ensemble de l'offre (guide touristique, site Internet, guides de randonnée, objets promotionnels), des événements tout public pour mettre en valeur un secteur (fête des fermes, rallye pédestre), des services (accueil du château, navette Baladobus, sorties pour individuels).

Nombre de ces initiatives ont été reconduites et/ou développées pour continuer de valoriser le patrimoine naturel et culturel du Parc, soutenir les acteurs économiques locaux et contribuer à maintenir un territoire vivant.

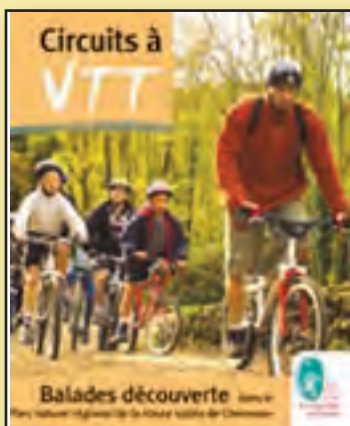
- Guide touristique (réédition tous les deux ans) regroupant les hébergements, les restaurants, les sites touristiques...
- Deux Baladobus en 2008 : celui au départ de la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, et un nouveau circuit développé avec les sites touristiques au départ de la gare de Rambouillet.
- Baladioguide (ordinateur de poche avec GPS pour des balades guidées) : mise en place de plusieurs circuits.
- Evénements : Rallye Pédestre (à Forges-les-Bains), Fêtes des Fermes ...
- Nouvelle gamme de cartes postales avec une diffusion en librairies et points presse.
- Mise à jour du Guide VTT (reprise des circuits, modification de certains tronçons des tracés, reprise et modifications des textes et des cartes du carnet de route).



Fréquentation :

En 2008, le Baladobus a transporté 711 voyageurs au cours de sa période de fonctionnement, c'est-à-dire entre mai et octobre.

405 personnes réparties en 92 équipes ont participé au Rallye pédestre de Forges-les-Bains.



Visites guidées et animations de sites touristiques

Le Parc propose tout au long de l'année des visites accompagnées ou des animations auprès des scolaires, des collectivités ou d'une manière plus générale au public présent sur les manifestations « Parc ». En 2008, ont eu lieu :

- 30 visites guidées du château de la Madeleine, dont 90% de public scolaire.
- Des visites des sentiers pédagogiques Maincourt et Maréchaux.
- Des sorties thématiques (exemples : Comportement des végétaux pendant l'été indien dans la Réserve naturelle régionale du Domaine d'Ors). Traversée du bourg médiéval de Chevreuse pour des scolaires dans le cadre des Enfants du Patrimoine)
- Des formations (exemple : compostage avec la mairie de Bonnelles)

Entretien des chemins de randonnée

Tourisme

Favoriser un tourisme nature et culture

Aujourd'hui, le territoire du Parc offre quelque 250 kilomètres d'itinéraires balisés pour la randonnée pédestre. Dans la charte actuelle, l'objectif est de promouvoir le réseau de sentiers et chemins balisés existants, d'entretenir et d'améliorer le balisage et le mobilier des circuits, de compléter le maillage, pour assurer liaisons et continuités entre chemins balisés et la jonction aux gares ferroviaires permettant d'organiser des circuits d'un ou deux jours.

En 2008, la mission Aménagement rural a concentré son action sur :

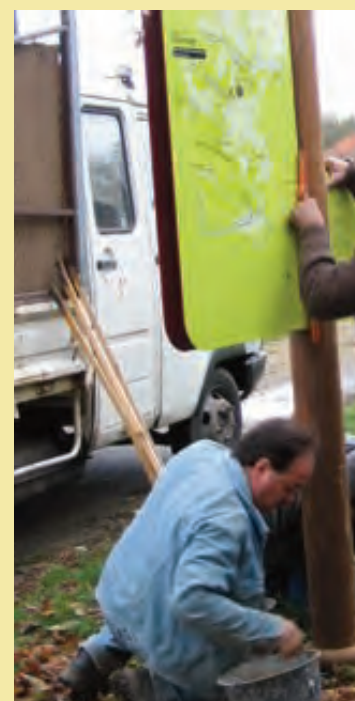
- la reconnaissance et la prospection des chemins ruraux et des sentes rurales : Lévis-Saint-Nom, Saint-Forget...
- la remise en état des chemins : mise en sécurité, coupe d'arbres, débroussaillage (chemin du bois de la Madeleine, chemin des Greffiers du circuit PNR de Saint-Benoît...),
- la vérification des circuits VTT pour mise à jour du Guide VTT : « Abbaye de Port-Royal », « Châteaux », « Pommeret », « Vaux de Cernay », « Hauts-Besnières », « Rigoles Royales », « Plateau des Yvelines », « Forêt de Rambouillet », « Entre buttes vallons », « Duchesse d'Uzès »...
- l'entretien des panneaux de départ et poteaux fléchés : réparation, nettoyage...
- le retrait et la pose de panneaux : retrait d'une partie du mobilier « peintres » sur le sentier des Maréchaux, pose des panneaux Patrimoine (Les Essarts, Lévis, Bonnelles, Cernay, Saint-Forget, Longvilliers), pose des panneaux de départ et des panneaux fléchés des nouveaux circuits (Lévis-Saint-Nom, Clairefontaine, Saint-Benoît),
- Le balisage des chemins PNR : Jean Racine, « Circuit des Valentins », « Bois d'Haumont », « Le Pommeret », « Girouard », « LYvette », « L'Etang de la Tour », « Saint-Benoît », « Fontaine Réale », « Les Grands bois », « La Marlotterie ».



CALENDRIER :
Tout au long de l'année

OP. / PROG. :
Régie Parc
Mission
Aménagement rural

CONTACT :
Ghyslaine WOLFF
Baptiste PERRIN



Exemple de restauration d'un chemin :

Le CR1, chemin de la côte de Mauvières, à Saint-Forget

- Nettoyage du support et du caniveau latéral
- Reprise des caniveaux en traversée
- Scarification et décompactage de surface de la grave en place
- Apports, réglages et compactage de la grave.

Liaison douce : Le Mesnil - Chevreuse



INGÉNIERIE POUR LE
COMPTE DU SIVOM
DE CHEVREUSE

CONTACT :
Ghyslaine WOLFF

Réalisation des travaux
prévus et achevée en 2009

Favoriser un tourisme « Nature - Culture »
Favoriser les itinéraires et aménagements cyclables

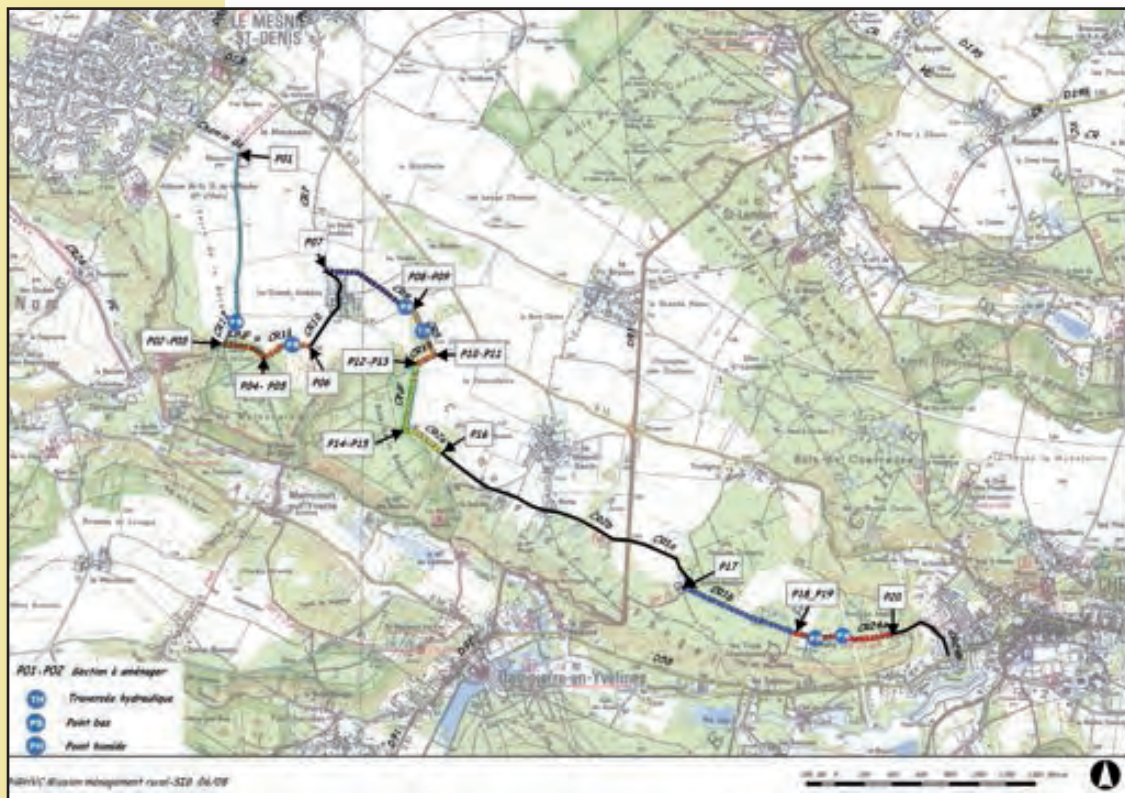
Pour assurer certaines liaisons intercommunales et répondre à la fois à un besoin local de sécurité routière (desserte scolaire et équipements sportifs notamment) et à une demande touristique, le Parc initie et coordonne la réalisation d'itinéraires partagés piétons / vélos selon une logique de réseaux maillés en cohérence avec les Plans départementaux et régionaux de circulation douce.

Ainsi, en 2008, il a été décidé l'aménagement d'une liaison douce sur les communes du Mesnil-Saint-Denis, de Saint-Forget et de Chevreuse.

La mission Aménagement rural a réalisé, pour le SIVOM de Chevreuse, la concertation avec les financeurs, le dossier de demande de financement au Conseil Général des Yvelines et à la Région Ile-de-France, ainsi que le dossier de consultation des entreprises.

Ces travaux consistent en :

- la création de voiries neuves sur emprise de chemins existants ;
- le renforcement de chemins existants ;
- la réfection de chemins existants ;
- le traitement de points ponctuels hydrauliques : points bas, traversées, zones humides ;
- la fourniture et la mise en place de panneaux de signalisation.





Communication et sensibilisation



CALENDRIER : Tout au long de l'année
Op/PROG : 546 - 557 - 566
BUDGET PRÉVISIONNEL : 67 500 €
BUDGET RÉEL : 48 213 € mi 2009
ORIGINE DES FONDS : 60% Région 40% Département
CONTACT : Virginie LE VOT

Faire connaître le Parc, programme de communication et d'édition

Dans le contexte particulier, à la fois de révision de la charte et d'élections municipales qui ont entraîné le renouvellement d'une partie des délégués des communes, les actions de communication pour faire connaître « l'outil Parc » et impliquer ses partenaires ont dû s'intensifier.

Par ailleurs, la sensibilisation des habitants au projet de développement durable du Parc et la valorisation du territoire, enjeux majeurs dans la charte, a appelé à reconduire des outils de communication : renouvellement de l'exposition à la Maison du Parc, diaporama didactique, magazine l'Echo du Parc, manifestations événementielles, site Internet, plaquettes thématiques,...

- Echo du Parc (trois numéros : janvier, mai et octobre). **Le Comité de Rédaction de l'Echo du Parc s'est réuni à plusieurs reprises en 2008 : 25 mars, 21 avril, 27 juin, 5 et 19 septembre, 5 novembre,**
- Dépliants touristiques (Baladobus, brochure du château, Baladioguide),
- Dépliants pour événementiels (Forum Eco-Habitat, Salon des Métiers d'art, Fête des Fermes, Journées du Patrimoine, Rallye pédestre, Sortons, c'est l'automne...),
- Livret de découverte du château de la Madeleine (livret-jeu à faire en famille),
- Lettre aux élus spéciale « Révision de la charte ».

2^{ème} édition du Guide éco-habitat

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse agit pour la qualité écologique et architecturale des constructions, et pour un urbanisme maîtrisé.

Le Guide éco-habitat est un des outils principaux de sensibilisation du grand public à la qualité environnementale des constructions et aux gestes éco-citoyens. Sa sortie initiale date de 2004. Il a fait l'objet d'une réédition et d'une réactualisation graphique et textuelle importante en 2008. Il comporte maintenant des aides plus techniques ainsi que des contacts actualisés.

Il a été distribué et mis à disposition dans les mairies des communes du territoire étendu, ainsi que sur le territoire actuel dans les bibliothèques, les collèges, les offices de tourisme, l'ALME, le CAUE 78...

L'ouvrage a aussi été envoyé aux partenaires du Parc. Une version informatisée est disponible sur le site Internet du Parc.

Quelques chiffres :

- 6000 exemplaires ont été édités
- 800 ont été distribués lors du Forum Eco-Habitat
- 4100 dans les communes et parmi les partenaires



Evolutions du site internet

Diversifier les outils et supports de communication

Au cours de l'année 2008, le site internet du Parc (www.parc-naturel-chevreuse.fr) s'est étoffé de nouvelles rubriques et perfectionné afin de répondre aux besoins de l'équipe et des internautes.

Le site a reçu 145 000 visites sur l'année, soit 20 000 visiteurs de plus par rapport à l'année précédente.

1. Travail de référencement afin d'améliorer la visibilité du site au sein des différents moteurs de recherche (inscriptions à des annuaires, insertion de balises « title » et « description » plus adaptées, échanges de liens...).

2. Création d'une rubrique Observatoire du Paysage suite au travail réalisé par la mission Paysage du Parc (carte Google earth interactive et liens vers les photographies de l'Observatoire).

3. Finalisation de la mise en place d'une rubrique consacrée à la Révision de la charte : présentation du contexte, des acteurs, des calendriers et du périmètre d'extension, mise à disposition de tous les documents liés à la Révision, mise en ligne du micro-trottoir vidéo réalisé auprès des habitants, création d'un espace de travail privé accessible aux membres des commissions de travail de la charte, module de vote en ligne afin de recueillir les avis sur les fiches...



4. Lancement du travail pour la mise en place d'une version anglaise du site internet ainsi que pour une refonte totale du site. Changement des outils de gestion du site pour une méthode plus performante et complète : CMS Typo 3.

Communication sensibilisation

CALENDRIER :
Tout au long de l'année

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :
Virginie LE VOT
Claire MONTET

Quelques chiffres
Nombre de visiteurs
par rubrique sur l'année
2008

- Actualités et calendrier
loisirs : 14 000
- Randonnée : 20 500
- Hébergement : 6 400
- Monuments : 10 000
- Milieux naturels : 5 000
- Patrimoine des
villages : 6 500
- Economie et
services : 10 000
- Révision de la
Charte : 6 000
- Observatoire des
Paysages (à partir de
septembre) : 1 000

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

Régie Parc
Mission Communication

CONTACT :

Virginie LE VOT



Informer et sensibiliser pour mobiliser autour du Parc

Le vice-président en charge de la communication, M. Poupard, a souhaité installer un club informel d'élus afin de provoquer des débats sur les initiatives originales et exemplaires des communes du Parc.

Les titulaires et suppléants du Comité syndical statutaire sont membres de droit. Cependant, ce club a été voulu ouvert à l'ensemble des élus des 21 communes. Selon les thèmes abordés, des élus intéressés sont les bienvenus.

Chaque thème fait l'objet d'une présentation technique soit par un chargé de mission du Parc, soit par un expert extérieur. A l'issue de chaque séance, une fiche synthétique est adressée aux participants. Cette fiche est conçue comme une source d'information et un mode d'emploi pour la mise en oeuvre concrète d'une politique.


Thématiques abordées :

16 septembre


Installation du club des délégués et tour de table des préoccupations et projets des élus de chaque commune.

24 novembre

La gestion différenciée des espaces verts, présentation de la formation Phyt'Eaux Cités.



Le Club des délégués



Réduire l'usage des phytosanitaires dans les espaces verts

24/11/2008
à Saint-Forget

Constat/expériences	Intervenant
<p>Les enjeux :</p> <p>C'est une évidence qui a mis de temps à être admise par tous, mais tous les produits phytosanitaires utilisés finissent par se déverser dans les rivières ou les nappes phréatiques. Ils se répandent dans l'air et nous les respirons. Qu'on les utilise lorsqu'il fait beau, lorsqu'il pleut, sans vent, loin d'un cours d'eau... ne change rien à l'issue finale, c'est juste le délai et la forme de pollution qui varient !</p> <p>Ces produits ne sont pas dégradés et restent très longtemps en suspension dans l'air et l'eau. Ils perturbent la micro-faune et l'ensemble de l'éco-système et sont également dangereux pour la santé de l'Homme.</p> <p>La conclusion qui s'impose : supprimer totalement l'usage des phytosanitaires ou les réduire progressivement.</p>	<p>M. Hardy, chargé de mission environnement</p>
<p>Quelles solutions adopter ?</p> <p>Pour parvenir à limiter au maximum les produits chimiques pour le traitement des espaces, il faut raisonner global et à deux niveaux :</p>	
<p>I) Les techniques préventives :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ éviter de minéraliser les surfaces : privilégier l'herbe à tacher Ex : au Mesnil : des allées en herbe nécessitent quelques lorties, mais plus de désherbage sur gravillons. Saint-Forget a expérimenté les jachères fleuries. Long à fleurir mais maintenant c'est très beau. ■ planter des plantes vivaces (moins d'entretien et d'arrosage) ■ installer du BRP (copeaux de bois) en paillage dans les massifs pour empêcher la « mauvaise herbe » de pousser. Favorise aussi une meilleure rétention de l'eau tout en maintenant l'aération des sols. ■ mettre des plantes couvre-sol. Une prairie fleurie a été plantée : plus de désherbage, ni de lortie ! ■ solliciter les habitants pour qu'ils désherbent manuellement eux-mêmes les trottoirs devant leur maison (avec aide du parc pour la sensibilisation) ■ faire accepter la présence d'un peu d'herbe folle dans l'espace urbain (avec aide du parc pour la sensibilisation) ■ concevoir à la source des espaces facilitant le passage rapide de la tondeuse (éviter une maçonnerie trop complexe ou de proportions inadaptées au passage des engins) 	<p>Le Mesnil, Mme Féneria</p> <p>Saint-Forget, Mme Gossard</p> <p>Mme Renard, chargée de mission Paysage</p>

Le Parc sur les salons

Informer et sensibiliser pour mobiliser autour du Parc



Régulièrement, l'équipe Communication installe son stand sur des salons ou des forums dans le but de faire connaître le Parc auprès des habitants, des visiteurs et des structures tels que les Comités d'entreprise.

En 2008, elle a participé à une dizaine de rassemblements mobilisant à chaque fois entre un et cinq membres de l'équipe du Parc.

La Bourse d'échange de documentation du PNR

En 2008, elle a eu lieu le 13 mars au Centre de Séminaire de Port-Royal à Saint-Lambert-des-Bois. Pour sa quatrième édition elle a regroupé environ 40 structures touristiques (Offices de tourisme, hébergeurs, musées, châteaux...). Elle a permis l'échange de brochures pour l'année. Une autre bourse d'échange organisée cette fois par le Comité Départemental de Tourisme des Yvelines a eu lieu le 18 décembre au château de Breteuil. Le Parc y tenait un stand à titre de structure touristique des Yvelines.

Le Salon de la randonnée - du 28 au 30 mars

Paris Porte de Versailles, 55 000 visiteurs.

Stand commun aux quatre Parcs de la Région Ile-de-France. Trois personnes de la mission réparties sur les trois jours. Distribution du Guide Touristique et de nos dépliants de randonnées, vente du « Guide VTT » et du « Guide des Plus Belles Balades en Vallée de Chevreuse ».

Les Forums des Associations sur les communes du Parc - 6, 7 et 13 septembre

Le Parc était présent sur les communes suivantes : Le Mesnil-Saint-Denis, Chevreuse, Châteaufort, Lévis-Saint-Nom, Rochefort-en-Yvelines, Auffargis, Magny-les-Hameaux, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Clairefontaine, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Bonnelles et Bullion. Cinq personnes du Parc réparties sur les différents forums, présence de l'Union des Amis du Parc à Lévis-Saint-Nom. Distribution de la documentation générale.

Forum de Science Accueil - 27 novembre

Centre culturel Jacques Tati à Orsay.

Science Accueil est une association dont l'objectif est l'accueil des chercheurs étrangers qui viennent travailler en France, en particulier en lien avec l'Université d'Orsay. Le salon visait donc les chercheurs et leurs familles et leur proposait activités et aides pour leur installation en France. Une personne de la mission sur une journée. Distribution de la documentation générale.

Communication sensibilisation

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

ORIGINE DES FONDS :

Régie Parc
Mission Communication et Tourisme

PARTENAIRES :

Offices de tourisme et sites touristiques
Comité départemental du tourisme
Région Ile-de-France
Union des amis du Parc

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Virginie LE VOT
Aude ROUAS



Renforcer les échanges et la sensibilisation / Informer et sensibiliser les visiteurs

Rendez-vous incontournable pour tous les particuliers désireux de trouver des traductions concrètes dans leur vie quotidienne au concept de développement durable, le forum Eco-habitat que le Parc organise tous les deux ans permet d'apporter des informations précises, personnalisées et actualisées aux porteurs de projets, sur les techniques et matériaux déco-construction, les économies d'énergies, les installateurs et fabricants locaux.

Ce forum prolonge donc les efforts de sensibilisation à l'environnement, inscrit comme objectif majeur dans la Charte. Le troisième forum de l'Eco-habitat a eu lieu les 8 et 9 novembre 2008.

En matière de préservation de l'environnement, l'impact de l'habitat individuel sur la qualité de l'eau, de l'air, sur la qualité architecturale des villages n'est pas négligeable. Rappelons que près de 90 % du territoire relève du domaine privé. Les choix et aménagements des particuliers contribuent donc aussi, aux côtés des politiques de protection engagées par les pouvoirs publics, à l'évolution du territoire.

Ce forum a donné lieu à :

- 6 conférences sur divers thèmes : les économies d'énergie et énergies renouvelables, la qualité environnementale des constructions, les matériaux locaux et inertes pour l'environnement, l'architecture bioclimatique et passive, l'architecture contemporaine, les comportements écologiques dans l'habitat ;

- La présence de 33 exposants : installateurs, artisans et fabricants locaux ainsi qu'un point Info Energie pour présenter les techniques et accompagner les particuliers dans leurs projets ;

- Une permanence d'architectes conseils accompagnée d'un espace de présentation de matériaux (construction, isolation, gestion de l'eau...) ;

- La réédition et diffusion du guide éco-habitat, du cahier de recommandations architecturales dans un espace lecture / documentations ;

- Des chantiers démonstration autour des techniques et matériaux traditionnels et respectueux de l'environnement (enduits et isolation) ;

- Des animations tout public et deux expositions : « FEDEI » et « L'architecture contemporaine en Vallée de Chevreuse », photographies de Stéphane ASSELINE.



CALENDRIER :
8 et 9 novembre 2008

OP. / PROG. :
Régie Parc Mission
Architecture

PARTENAIRES :
ALME, CAUE 78,
Maisons Paysannes de
France

BUDGET PRÉVISIONNEL :
18 000 € TTC

BUDGET RÉEL :
10 359 € TTC
17 206 € TTC (avec réédition
du Guide Eco-Habitat)

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Bernard ROMBAUTS
Betty HOUGUET
Virginie LE VOT

Evaluation

- 1500 visiteurs
- 800 guides Ecohabitat distribués
- 99% des personnes interrogées favorables à une réédition de l'événement (analyse de 191 réponses au questionnaire de satisfaction distribué)

Fête de la Nature

Communication
sensibilisation

Renforcer les échanges et la sensibilisation

La Fête de la nature est née de la volonté des réseaux français liés à la conservation de la nature, rassemblés au sein de IUCN France, et du magazine Terre sauvage. Tous les réseaux de conservation de la nature et, notamment, la Fédération des Parcs naturels régionaux se sont associés à cet évènement national qui bénéficie d'une large couverture médiatique.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a souhaité proposer, pour l'occasion et dans le respect de la charte spécifique rédigée au plan national, un évènement festif et gratuit ayant pour objectif de sensibiliser et éduquer les différents publics à la découverte et au respect de la nature.

Le Parc a proposé des randonnées accompagnées, des spectacles, des expositions et une séance de cinéma de plein air (« Guerre et Paix dans le potager », malheureusement annulée pour cause d'intempéries).

Cet évènement a permis de renforcer les liens avec des associations partenaires telles que : Bonnelles Nature, Centre d'Etudes de Rambouillet et de sa Forêt, Odagaïa, Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise à Châteaufort...; ces associations répondent régulièrement présentes aux demandes du Parc pour l'animation de sorties naturalistes.

Bilan des sorties :

- « Les Ambiances de la nuit », sortie crépusculaire à Bonnelles, association Bonnelles Nature, 16 personnes.
- « Mauvaises herbes et bons usages », sortie avec Stéphane Lorient à Dampierre-en-Yvelines, 20 personnes.
- « Rando dans le massif de Rambouillet », randonnée naturaliste avec le CERF à Poignyla-Forêt, 12 personnes.
- « Nature en miniature », visite « loupe en main » à Chevreuse par l'association Odagaïa, 2 x 16 personnes.
- « La réserve naturelle régionale des étangs de Bonnelles », visite avec l'association Bonnelles Nature, 10 personnes.
- « La réserve naturelle régionale du domaine d'Ors », visite avec l'ADVMC et Odagaïa, 18 personnes.
- « Zones humides, mares et biodiversité », sortie à Dampierre avec l'association Odagaïa, 15 personnes.

Cette opération s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Charte puisqu'il s'agit d'« amplifier les actions d'éducation à l'environnement » et de « renforcer la sensibilisation en organisant notamment des journées à thème » tout en « impliquant les habitants ».



CALENDRIER :
24 et 25 mai 2008

BUDGET RÉEL :
3 675 € TTC

OP. / PROG.
040 - 96

PARTENAIRES :
Bonnelles Nature,
CERF, ADMC, Odagaïa

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Frédéric POUZERGUES

CALENDRIER :
2 et 3 décembre 2008

PARTENAIRES :
Région Ile-de-France,
Réserves naturelles de
France, Muséum national
d'Histoire Naturelle

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
François HARDY

Renforcer les échanges et la sensibilisation

Les réserves naturelles, au sein d'un réseau d'espaces protégés, sont un élément essentiel pour la préservation de la biodiversité. Aussi la mise en place d'un système d'aires protégées « cohérent, bien géré et écologiquement représentatif », comme le préconise la Convention sur la diversité biologique, apparaît comme un objectif clé, que ce soit à l'échelle nationale ou locale.

A la suite du premier colloque interrégional sur les RNR, tenu à Trégastel (Bretagne) fin 2007, la Région Ile-de-France s'est proposée pour accueillir et coordonner avec RNF, un colloque pour faire état des différentes initiatives en matière d'observatoire du patrimoine naturel et de stratégies de créations des réserves naturelles, au niveau de l'Etat comme en Région.

Ce colloque vise une dynamique d'échange et de mutualisation d'expériences pour mieux cerner : le potentiel de soutien de RNF aux logiques de mise en réseau, la contribution des réserves naturelles à une stratégie globale de conservation de la biodiversité, et la complémentarité des réserves naturelles avec les autres types d'espaces protégés et d'outils de protection des milieux.

En seconde partie de ce colloque, la Région a proposé au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse d'organiser une journée sur le terrain à la découverte des trois réserves régionales qu'il gère sur son territoire.

Programme de la partie du colloque organisée par le Parc :

2 décembre : Accueil des participants au Centre Port-Royal. Dîner et soirée animée par Esmerald'Jazz

3 décembre : Visites des trois Réserves Naturelles Régionales du Parc : Les Etangs de Bonnelles, Le Domaine d'Ors (Châteaufort), Val et Coteaux de Saint-Rémy (en procédure de classement).

Déjeuner et réunion du « Club des RNR-RNC » au Moulin d'Ors.



Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières

Renforcer les échanges et la sensibilisation

Cette ancienne maison forestière mise à disposition par l'Office National des Forêts, a été aménagée à la fin des années 80 par le Parc grâce au concours du Département des Yvelines et de la Région Ile-de-France. Située dans le vaste massif forestier de Rambouillet, elle a pour vocation de sensibiliser le public à la richesse et à la fragilité des milieux naturels, de l'éduquer au respect de l'environnement et au développement durable.

Démarche pédagogique d'éducation à l'environnement :

Le Parc privilégie le contact avec le terrain, la formation dans l'action et la dimension collective (partager et échanger ses découvertes, ressentis, se questionner, rechercher...) L'enfant est actif dans ses apprentissages, il est dans sa propre dynamique de découverte évoluant à partir de ses représentations initiales et son degré de connaissance. La sortie de terrain est une base indispensable, elle fait partie intégrante des initiations naturalistes, des approches scientifiques, des créations artistiques, des découvertes sensorielles. Le Centre est équipé de salles d'activités pour approfondir les découvertes.

Public : Les séjours nature sont destinés aux établissements scolaires : primaire et collège.

Thématiques : En totale immersion dans le milieu forestier les enseignants et leur classe peuvent aborder des thématiques diverses qui s'appuient sur les programmes officiels de l'Éducation Nationale.

- L'écosystème forestier (grande faune sauvage, les arbres, la flore des sous-bois, les chaînes alimentaires, les niches écologiques, les arbres morts),
- Le milieu aquatique,
- Le sol, rôle et fonctionnement de la litière, pollutions,
- Le paysage et la géologie,
- L'impact de l'homme sur les milieux, les équilibres naturels...
- Visite d'une ferme d'agriculture biologique.

CIN 2008 : 7 séjours, soit 170 enfants, et 29 jours d'animation

La plupart des classes nature ont eu pour projet pédagogique la découverte de l'écosystème forestier. Certains ont des entrées spécifiques :

- Énergie renouvelable
- Art et nature
- Approche imaginaire : Contes sur les arbres

Origine géographique des groupes

3 sont situés sur des communes du territoire (Auffargis, Magny-Hameaux, La Celle-les-Bordes), 3 situés hors territoire Parc (Elancourt X2, Saint-Arnoult).

5 autres établissements scolaires ont résidé dans le Centre en gestion libre, sans animation directe du Parc, mais ils ont bénéficié d'un accompagnement important dans l'élaboration de leur séjour.



Communication sensibilisation

CALENDRIER :

Sept. 2007 à juin 2008

OP. / PROG.

Régie Parc
Mission Education à
l'Environnement

PARTENAIRES :

Office national des forêts
La Ferme de la Noue

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Mission Education
Eléna MAUSSION
Agent technique des
Hauts-Besnières
Daniel DAUDIGNY

Fréquentation

Pour cette année 2008 le nombre de séjours relativement faible est lié à l'opération « Ma commune dans le Parc » qui a nécessité une mobilisation importante de la mission Éducation.

8 journées d'animation ont été encadrées par la Mission Éducation sur le site des Hauts-Besnières

CALENDRIER :
Novembre 2007
à juin 2008

OP. / PROG. :
Régie Parc
Mission Education à
l'Environnement

PARTENAIRES :
Ecoles du Parc

BUDGET RÉEL :
Le Parc reverse intégralement
aux Classes le
montant de la subvention
de l'AESN qui s'élève à
600 € par classe

ORIGINE DES FONDS :
Subvention AESN

CONTACT :
Frédéric POUZERGUES



Classes d'eau

Renforcer les échanges et la sensibilisation des enfants

4 classes d'écoles du Parc ont pu bénéficier de ce dispositif conçu et financé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et soutenu pédagogiquement par le Parc sur son territoire.

Des objectifs partagés :

Pour améliorer les dysfonctionnements dans la gestion de l'eau, une mobilisation de la population est nécessaire, à la fois pour développer des gestes utiles et pour inciter les acteurs de l'eau à prendre leurs responsabilités.



Soucieuse de préparer l'avenir par des actions préventives, l'Agence de l'eau Seine-Normandie s'adresse à tous les publics et, parmi eux, aux utilisateurs de demain : les enfants. C'est la raison pour laquelle elle a créé les Classes d'eau en 1987 et qu'elle continue à les soutenir et à les développer.

Véritable dispositif d'éducation à la citoyenneté, la classe d'eau permet d'acquérir les informations de base sur la gestion de l'eau (acteurs, utilisateurs...).

Partageant des objectifs communs avec l'Agence, le Parc naturel régional a souhaité s'engager comme relais de ce dispositif. La protection des milieux naturels, et en particulier des milieux humides et des rivières, constitue en effet un enjeu de première importance et dès sa création, conformément à sa Charte, le Parc a mobilisé les acteurs de l'eau du territoire.

Afin de les accompagner dans le montage de leur projet le service éducation du Parc présente aux enseignants les différents acteurs de l'eau et peut le cas échéant les mettre en contact avec ces derniers. Animations et outils pédagogiques sur l'écologie de la rivière et autres milieux humides ainsi que sur l'éco-citoyenneté sont également mis à la disposition des enseignants, en complément des outils et livrets pédagogiques proposés par l'AESN.

Point d'orgue

Préparées plusieurs semaines à l'avance et validées par un jury composé de l'AESN et du PNR les projets se sont concrétisés entre mars et mai.

Au programme : sorties ou interventions en classe pour rencontrer les acteurs de l'eau, découverte écologique de la rivière et des milieux humides, approche artistique ou jeux sur le circuit de l'eau et l'éco-citoyenneté,...



Ma commune dans le Parc



Renforcer les échanges et la sensibilisation



De décembre 2007 à juin 2008, 24 classes, organisées en binômes, ont participé à l'opération « Ma commune dans le Parc », 12 étant situées sur le périmètre du Parc actuel, 12 autres sur le périmètre d'extension.

Tout au long du projet, l'équipe pédagogique du Parc, la mission Education a accompagné les enseignants, animé des interventions thématiques, des ateliers ludiques et des sorties de terrain auprès des élèves, des sorties de terrain pour leur permettre de découvrir leur environnement proche et les richesses patrimoniales de leur commune.

L'objectif était d'amener les classes à partager leurs découvertes, à prendre conscience de la place de l'homme dans son environnement et à émettre des propositions dans le cadre de la révision de la Charte du Parc naturel régional.

Les quatre principales étapes de l'opération :

- Illustrer de manière ludique ce qu'est un territoire, connaître ses composantes, son origine et comprendre son organisation.
- Mettre en valeur les richesses locales, le patrimoine naturel, culturel et historique des communes grâce à différentes activités et entrées thématiques : lecture de paysages, exploration des milieux naturels, découverte du patrimoine bâti, travail sur la toponymie, recherches historiques à partir de cartes postales anciennes...
- Rencontrer les classes correspondantes sur leurs communes respectives. L'accueil est imaginé et animé par les élèves et leurs enseignants sous forme de jeux de piste, de visites et d'expositions de leur travail.
- Recueillir les propositions des enfants dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle charte du Parc naturel régional.

Toute cette opération s'est clôturée les 12 et 13 juin par une grande fête au Domaine de Coubertin (Saint-Rémy-lès-Chevreuse).



Communication sensibilisation

CALENDRIER :
Décembre 2007
à juin 2008

OP. / PROG.
548

PARTENAIRES :
Ecoles du Parc et du
périmètre d'extension

BUDGET RÉEL :
15 890 €

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Frédéric POUZERGUES
Eléna MAUSSION
Stéphane LORiot

Point d'orgue

Les 12 et 13 juin 2008, 580 enfants se sont retrouvés au Domaine de Coubertin afin de partager leurs projets autour du Parc.

Au programme : conteuse, bruiteur, oeuvre artistique collective, présentation des travaux des enfants et de leurs propositions pour le futur territoire du Parc.



Restauration d'une haie champêtre

CALENDRIER :

Plantation en novembre
2008, interventions
pédagogiques de novembre
2008 à mai 2009

Op. / PROG. :

040 - 102

PARTENAIRES :

Commune de Châteaufort,
ADVMC, Comité de
gestion de la RNR, Ecole
primaire de Châteaufort

BUDGET PRÉVISIONNEL :

1 200 € HT

BUDGET RÉEL :

1 090 € HT

ORIGINE DES FONDS :

30 % H.T. commune
70% H.T. Parc
Financement PNR :
840 € H.T.
60% Région
40% Département

CONTACT :

Mission environnement
Alexandre MARI
Mission éducation
Eléna MAUSSION

Création, restauration de milieux naturels de valeur écologique
Sensibilisation des enfants aux valeurs écologiques de la haie
(Corridor écologique, réserve de biodiversité, brise-vent,...)

Une haie bordait autrefois le chemin vicinal n°9 menant au Moulin d'Ors. En l'absence d'entretien, cette haie spontanée s'est rapidement développée avant de se dégrader progressivement (envahissement par les lianes de clématites et les ronciers). Elle a dû être partiellement rasée lors des travaux de restauration des clôtures de la prairie du Moulin en 2006.

La commune de Châteaufort et le Parc ont souhaité reconstituer ce linéaire de haie champêtre dans un but écologique et paysager. Elle permet également de valoriser l'accès au moulin d'Ors et à la réserve naturelle.

Des essences locales, sélectionnées pour leurs intérêts écologique (production de nectar, de baies, de niches...) et esthétique (floraisons étalées, feuillages ou fruits colorés...), sont disposées sur deux rangs en quinconce sur 80 mètres linéaires.

Afin de donner une dimension éducative et participative, l'école primaire de Châteaufort a été associée à cette opération. Les enfants ont participé au chantier de plantations et à la conception d'un panneau d'information à implanter sur le site. Attentifs à l'avenir de la haie, ils suivent aujourd'hui ces évolutions : observation de la faune et développement des plants au fil des saisons.

L'opération a consisté en :

- l'élaboration d'un projet pédagogique et interventions auprès de deux classes
- la fourniture de 133 plants en motte (H : 30/40 cm) ;
- le travail préalable de préparation du sol à l'aide d'une motobineuse ;
- la fourniture de 2 m3 de terreau végétal ;
- la fourniture et l'impression de 2 panneaux pédagogiques.

Intérêt du chantier

Cette expérience pratique a permis aux enfants de Châteaufort de devenir acteurs dans leur cadre de vie et d'appliquer de façon concrète les principes de préservation de l'environnement transmis par la Parc.

Grâce à des interventions et au chantier de plantation, les élèves du CP et CE1 ont découvert toutes les facettes de la haie : sa place et son rôle dans le paysage, les relations avec la faune, les ressources pour l'Homme, l'intérêt des essences locales et les méthodes de plantation.

Elle représente aujourd'hui pour les enfants bien plus qu'une simple clôture !





Révision

Révision de la Charte

Charte

Révision de la Charte

CALENDRIER :

De mai 2007
à janvier 2011

CONTACT :

Gildas CHENY
Emilie DUC



Elaboration de l'a

Printemps 2008

Elaboration de propositions par l'équipe et les élus du Parc à partir des fruits de la concertation de 2007 et des études (diagnostic territorial, bilan de charte, études complémentaires). Etudes complémentaires (voir les rubriques des différentes missions)

Automne 2008

Seconde phase de concertation. Ajouts, modifications, suggestions : identifications des objectifs opérationnels et de leurs dispositions. Conception et ébauche du Plan du Parc. Premières discussions en commissions sur le Plan.

Le Plan du Parc

Le Plan du Parc est un élément de la charte. Il traduit spatialement certains objectifs opérationnels du rapport.

Au cours de l'année 2008, une ébauche de Plan a été élaborée par l'équipe technique et les élus du syndicat du Parc, à partir d'études du patrimoine naturel et bâti et des documents d'urbanisme.

Une étude de l'habitat faunistique et floristique a été réalisée. Une trentaine d'étudiants et de scientifiques ont mené des inventaires de terrain afin de renseigner au mieux les éléments de la carte du Parc.

En 2009, est prévu l'envoi à chaque maire d'un extrait du Plan du Parc correspondant à son territoire communal.

Son échelle de référence est le 1/50 000e. Les espaces urbanisés ou à urbaniser sont agrandis au 1/5 000e pour permettre une meilleure appréciation des propositions et faciliter les discussions éventuelles.

Les élus de chaque commune sont invités à formuler en 2009 un avis sur les propositions d'urbanisme contenues dans le Plan.

La force du projet : Continuer d'être innovant ensemble

A quoi sert d'être innovant et ambitieux sur le papier si, sur le terrain, tout le monde neuvre pas dans le même sens ? Atteindre par exemple une excellente qualité des eaux, appelle des efforts et une mobilisation à la fois des communes qui aménagent, des agriculteurs, des riverains...

C'est pourquoi, nous avons invité tout le monde à venir débattre de l'avenir de notre territoire. Le but est de partager les constats, dialoguer, imaginer des solutions innovantes et réalistes. Le Parc étendu nécessite une participation active à tous les échelons : les communes et leurs groupements, les associations et tous les habitants contribuent à la réussite de cette ambition collective.

Le syndicat du Parc est là pour stimuler et accompagner ces acteurs locaux dans leurs démarches éco responsables, afin de progresser ensemble vers l'objectif de territoire exemplaire au plan environnemental, économique et humain.

La seconde ambition du projet tient à sa dimension innovante. La charte qui s'achève était avantgardiste sur bien des plans : urbanisme endogène, gestion des rivières... Nous souhaitons conserver cette avance par une attention soutenue à la maîtrise des énergies.

Les 4 axes résultant de la concertation

AXE 1 : Gagner la bataille de la Biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien

Le territoire, au patrimoine naturel remarquable et sous forte pression foncière, appelle une réelle maîtrise de l'étalement urbain et du mitage des espaces naturels et agricoles. Cette ambition s'inscrit dans la continuité de l'action passée du Parc et nécessite une densification des tissus urbains existants. Les trames écologiques sont à maintenir et à développer.

Les milieux naturels et les espèces remarquables et fragiles sont suivis et leur préservation renforcée. Le développement des populations de chouettes chevêches nécessite par exemple le maintien des prairies et de l'élevage. Le territoire est également le « château d'eau » de l'Ouest francilien, c'est pourquoi l'une des priorités porte sur la protection des rivières, des zones humides et de la qualité de l'eau.

- Améliorer la connaissance de la biodiversité
- Maintenir et développer les trames vertes et bleues
- Protéger les espèces et les habitats
- Protéger les milieux aquatiques et la qualité de l'eau
- Protéger et valoriser les paysages et croiser les approches biodiversité/paysages
- Economiser les espaces agricoles et naturels
- Contenir l'urbanisation, empêcher le mitage et la fragmentation des espaces
- Densifier les tissus urbains
- Améliorer l'intégration paysagère et écologique des infrastructures

Mesures innovantes :

- « Mettre en place des Plans Paysages et Biodiversité, dans l'objectif à la fois de préserver les milieux naturels et de requalifier ces paysages »
- « Accompagner les agriculteurs et les sylviculteurs dans leurs efforts de protection des sols, de l'eau, de la biodiversité et des paysages »
- « Requalifier les abords de la RN 10 et restaurer des continuités écologiques »

AXE 2 : Un territoire périurbain responsable face aux changements climatiques

L'action de l'homme étant déterminante pour le changement climatique, les acteurs du territoire considèrent leur contribution à la lutte contre ce phénomène comme une des priorités du projet. Il s'agit d'une évolution majeure par rapport à la précédente charte. Les enjeux principaux portent sur l'amélioration de l'habitat très énergivore du Parc et la maîtrise des déplacements domicile/ travail. Les actions phares devraient concerner ainsi la réduction des consommations énergétiques des bâtiments et le développement de modes de transport doux.

- Connaître et suivre les consommations énergétiques et les émissions polluantes du territoire
- Suivre la démarche sobriété / efficacité / énergies renouvelables
- Maîtriser les consommations énergétiques des équipements publics, des entreprises et des particuliers
- Développer les énergies renouvelables locales
- Développer le transport alternatif à la voiture individuelle
- Maîtriser les déchets
- Mettre en oeuvre ces actions dans le cadre d'un Plan climat

Mesures innovantes :

- « Calculer l'empreinte écologique du territoire avec l'université et la suivre pour piloter les actions du Parc »
- « Développer une filière bois-énergie dans le respect de la biodiversité et de la ressource forestière »

AXE 3 : Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale

Le territoire du Parc étendu possède un patrimoine exceptionnel, composé de grands édifices mais également d'un tissu remarquable de bâtis ruraux qui font le charme de ses paysages vallonnés et boisés. Le projet souhaite valoriser ces ensembles, en invitant artistes, historiens, ethnologues à construire une démarche patrimoniale originale articulant nature et culture. Afin d'animer le territoire, les activités culturelles sont également soutenues et certaines initiatives peuvent être fédérées à l'échelle du Parc.

- Protéger le patrimoine culturel et le valoriser
- Développer des approches croisées des patrimoines naturels et culturels
- Accompagner les acteurs culturels
- Soutenir les activités culturelles génératrices d'animation locale, ouvertes aux enjeux du Parc
- Développer les échanges au sein du Parc et avec les territoires voisins

Mesures innovantes :

- « Créer un maillage de liaisons douces pour découvrir les patrimoines naturels, paysagers et culturels »
- « Susciter des événements conjuguant la création contemporaine et le patrimoine »

AXE 4 : Un développement économique et social durable aux portes de la métropole

Dans la continuité de l'action engagée depuis une quinzaine d'années, le projet souhaite donner la priorité à la revitalisation des coeurs de village grâce à un soutien au commerce, à l'artisanat et aux services de proximité. La complémentarité avec les espaces urbanisés limitrophes du Parc est également recherchée, par le soutien au développement de petites entreprises de services destinées aux besoins existants à proximité.

L'agriculture est ainsi une des priorités, tout comme le développement d'un tourisme rural. Afin de développer la mixité sociale, l'offre de logements est fortement développée et vise à pallier le déficit en petits logements et en logements aidés.

- Intégrer les activités à caractère industriel, compatibles avec les documents d'urbanisme
- Développer la mixité habitat/activités
- Développer l'emploi local
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Permettre la mixité sociale
- Soutenir une agriculture viable et éco-responsable
- Développer le tourisme durable
- Maintenir et développer le commerce, l'artisanat et les services de proximité

Mesures innovantes :

- « Accompagner l'intégration environnementale des espaces d'activités économiques », « Développer les circuits courts, la vente à la ferme », « Développer le logement aidé et l'intégrer dans le bâti ».



Echanges et Partenariats

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

CONTACT :

Anne Cros Le Lagadec

Conventions en cours, échanges et partenariats

Au cours de l'année 2008, le Parc a renouvelé des partenariats avec des collectivités et établissements avec lesquels il travaille fréquemment qui se sont traduits par la signature d'une convention :

- La Maison de l'Environnement, des Sciences et du Développement Durable
- L'Agence Locale pour la Maîtrise de l'Énergie
- Des échanges se sont noués avec IONF et ONF-Bois Energie pour la structuration d'une filière Bois-Energie sur le territoire de la forêt d'Yveline. Une table-ronde rassemblant l'ensemble des acteurs pouvant contribuer à l'émergence de la filière et à l'installation de chaufferies bois a été organisée le 30 avril 2008. Une convention cadre plus large avec IONF est également à l'étude afin de renforcer les échanges de données et les projets communs.
- Une rencontre de l'ensemble des équipes de la Bergerie Nationale et du Parc a eu lieu à l'automne qui a permis d'établir le bilan des actions communes et d'envisager de nouveaux partenariats, notamment pédagogiques (programme commun autour de la découverte de la forêt en partenariat avec IONF).
- Des échanges réunissent régulièrement les CAUE des deux départements des Yvelines et de l'Essonne et l'Atelier d'Urbanisme, Architecture et Paysage du Parc



BALADOBUS

Rambouillet

Les dimanches et jours fériés du
1^{er} mai au 26 octobre

A 40 minutes de Paris, découvrez les plus beaux sites
de Rambouillet, en centre ville ou à la périphérie,
depuis la gare, sans vous soucier de la circulation.

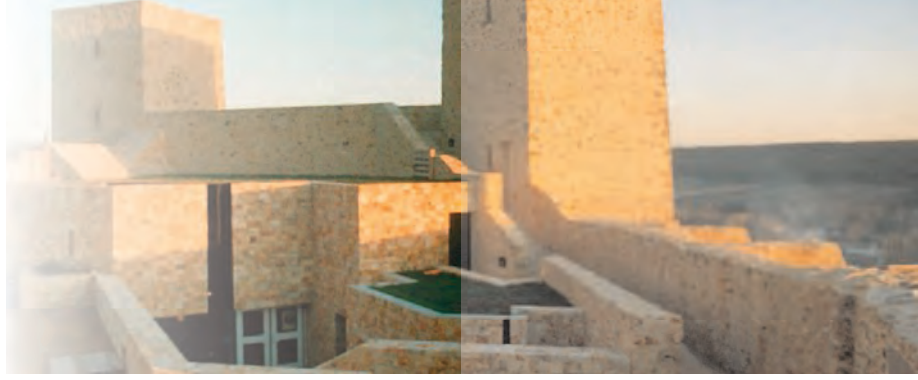
Renseignements : 01 XX XX XX XX
www.parc-naturel-chevreuse.fr



les Villes Porte

Le partenariat avec les deux Villes Porte de Rambouillet et de Voisins-le-Bretonneux a fait l'objet d'un diagnostic en 2008.

Les actions présentes (échanges pédagogiques, Baladobus, mise à disposition de baladoguides, présence sur les forums associatifs, distribution ponctuelle de l'Echo du Parc...) vont être renforcées dans le futur...



Vie interne

Vie interne



Vie interne

OP. / PROG. :

Régie Parc

PARTENAIRES :

Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne

BUDGET PRÉVISIONNEL :

11 800 € T.T.C.

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Bernard ROMBAUTS
(ACMO)

Hygiène et sécurité

Le Parc, par la diversité de ses missions est particulièrement exposé à des risques variés qu'il convient de maîtriser.

La législation (code du travail, article L.230-2) applicable aux collectivités territoriales, impose d'évaluer les risques auxquels sont exposés les agents. Le décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 introduit une disposition réglementaire destinée à formaliser cette démarche en rendant obligatoire la transcription des résultats de l'évaluation des risques dans un « Document unique ». Le « Document Unique » du Parc est aujourd'hui terminé. Il a été réalisé avec le soutien technique du CIG (une spécialiste hygiène et sécurité et le médecin du travail) et par la mission administrative du Parc et l'agent du Parc en charge de la mise en oeuvre des mesures d'hygiène et de sécurité (ACMO).

Programme d'actions issu du Document Unique :

- des vêtements et protections individuelles de sécurité pour les agents qui interviennent sur le terrain ou exécutent des travaux divers (rivières, chemins, chantiers, cheptel, entretien des équipements du Parc, etc.) ;
- des équipements pour les travailleurs isolés (Dispositifs d'Aide au Travailleur Isolé, DATI) et téléphones portables ;
- des rangements et vestiaires adaptés aux agents qui ont les tâches les plus salissantes ;
- des trousse de pharmacie ;
- des équipements de sécurité à prévoir dans chaque véhicule du Parc ;
- des formations ciblées sur certaines activités et notamment une formation en secourisme PSC 1 qui a concerné toute l'équipe du Parc ;
- La vaccination contre la grippe des agents du Parc qui en font la demande.

Livret d'accueil

En 2008, l'équipe du Parc, répartie en groupes de travail, a rédigé un livret d'accueil regroupant les informations et règlements nécessaires au fonctionnement interne de la structure.

Le livret aborde les thématiques suivantes :

- Temps de travail
- Vie quotidienne
- Déplacements
- Fonctionnement du courrier
- Equipements informatiques
- Hygiène et sécurité
- Management environnemental
- Action sociale
- Accueil des stagiaires



OP. / PROG. :

Régie Parc

CALENDRIER :

Mars à novembre

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Guillaume MARGAT
Responsable Adm. Financier
et Ressources Humaines
Claire MONTET
Christine Du



Compte administratif

Programme d'actions prévisionnel

Acteurs du Parc

Compte administratif 2008

Budget de fonctionnement	Partie dite « hors-programme » qui correspond au coût des emplois fonctionnels et opérationnels et des frais généraux du Syndicat Mixte et de l'équipe technique	881 157 €	38% des dépenses de l'exercice
Actions menées par le Parc :		1 206 347 €	
dont			
Programmes de fonctionnement	Travaux de conception et d'études : inventaires, études hydrologiques, d'urbanisme, d'accompagnement économique, de révision de la charte ...	33 056,00 €	52% des dépenses de l'exercice
	Travaux d'ingénierie et de prestations extérieures : développement du SIG, animation révision charte ...	442 769,00 €	
	Travaux d'édition et de publication : édition de "l'écho", de guides et dépliants touristiques...	101 590,00 €	
	Subventions de droit privé : entreprises, hôtellerie, agriculture ...	125 828,00 €	
	Petit équipement, travaux d'entretien (rivières, chemins, etc.)	385 524,00 €	
	Subventions d'investissement aux communes	117 581,00 €	
Opérations d'investissement	Opérations portant sur le Patrimoine du Parc : travaux de rivières, équipements signalétiques, gîtes d'étapes, équipements informatique...	224 293 €	10% des dépenses de l'exercice
Total CA	Dépenses totales	2 311 797,00 €	100%

Programme d'actions prévisionnel : 2007-2010

Ce programme d'action triennal 2007-2010 est une déclinaison du Contrat de Parc 2007-2013. Ce programme, pour un montant total de 5 188 300 €, définit les priorités d'action du Parc en application de la Charte. Ces priorités sont organisées autour des cinq axes de la manière suivante :

ACTIONS	MONTANT (€)
AXE 1 – MAITRISE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	485.000
Objectif 1.1 : préserver l'intégrité des espaces naturels (pour mémoire)	0
Objectif 1.2 : maîtriser l'évolution des espaces urbanisés (pour mémoire actions prévues en phase 2011-2013)	0
Objectif 1.3 : encourager un urbanisme de qualité	(160.000)
Elaboration des premières chartes paysagères / architecturales / urbaines intercommunales	60.000
Aides à la réalisation de concours pour projets d'aménagements urbains de qualité ou projets de logements sociaux et pour travaux de mise en valeur des abords	70.000
Aides à la création d'abris bus	30.000
Objectifs 1.4 : Promouvoir qualité environnementale, maîtrise et économie d'énergie	(325.000)
Intégrer la dimension environnementale dans les projets	40.000
Développer une politique en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables	285.000
AXE 2 – PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE	1.881.400
Objectif 2.1 : préserver les milieux naturels	(703.200)
Poursuivre l'acquisition des connaissances	210.800
Conforter les réseaux d'espaces naturels	46.000
Favoriser la diversité des milieux	70.000
Protéger les espèces menacées	168.000
Restaurer les rivières et milieux humides	208.400
Objectif 2.2 : préserver et mettre en valeur les paysages	(702.200)
Objectif 2.3 : Renforcer l'identité du bâti	(335.000)
Valoriser le petit patrimoine	200.000
Sensibiliser à la qualité architecturale	135.000
Objectif 2.4 : Connaissance et mise en valeur du patrimoine culturel	(141.000)
Développer la connaissance	82.000
Mise en valeur du patrimoine	59.000
AXE 3 : MAINTIEN D'UN TERRITOIRE VIVANT	1.586.000
Objectif 3.1 : Favoriser l'équilibre social	(220.000)
Favoriser l'accroissement du nombre des petits logements, notamment sociaux (pour mémoire)	0
Favoriser le développement du locatif social	220.000
Objectif 3.2 : dynamiser l'activité économique	(807.000)
Maintenir commerces, artisanat et services	300.000
Accompagner le développement et l'implantation des entreprises	255.000
Maintenir l'activité agricole, promouvoir les productions locales	252.000

Programme d'actions prévisionnel : 2007-2010

Objectif 3.3 : mettre en œuvre un tourisme durable	(559.000)
Organiser la fréquentation autour des patrimoines (pour mémoire)	0
Renforcer la vocation autour du tourisme vert	479.000
Favoriser le développement des services et structures d'accueil	80.000
AXE 4 : FEDERER AUTOUR DU PROJET DE TERRITOIRE	720.000
Objectif 4.1 : faire connaître le territoire	(540.000)
Valoriser l'action du Parc	500.000
Valoriser la mémoire locale (phase 2011-2013)	0
Améliorer l'accueil du public	40.000
Objectif 4.2 : Impliquer les habitants et les acteurs locaux	(65.000)
Objectif 4.3 : Amplifier l'éducation au territoire	(115.000)
Développer les équipements et les outils de découverte	100.000
Développer les actions éducatives en milieu scolaire	15.000
AXE 5 : LES OUTILS ET MOYENS DE TRAVAIL DU PARC	515.900
Objectif 5.1 : Moyens humains et fonctionnement de la structure (pour mémoire)	90.000
Objectif 5.2 : Moyens en termes d'équipement et d'études	425.900
TOTAL	5.188.300

Comité syndical

5 représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France :

M. Robert CADALBERT
M. Stéphane OLIVIER
Mme Anny POURSIHOFF
Mme Valérie PÉCRESSE
M. Joseph TRÉHEL

5 représentants du Conseil Général des Yvelines :

M. Pierre BEDIER
Mme Christine BOUTIN
Mme Monique LE SAINT
M. Hervé PLANCHENAU
M. Yves VANDEWALLE

21 délégués pour les communes du Parc (liste des membres depuis les élections municipales de mars 2008)

Commune	Titulaire	Suppléant
Auffargis	M. CHIVOT	M. GALLOIS
Bonnelles	M. POUPART	M. THEBAULT
Bullion	Mme LE TEXIER-JAULT	Mme GUILLERME
La Celle-les-Bordes	M. QUERARD	Mme FIANI
Cernay-la-Ville	M. ROY	M. MEMAIN
Châteaufort	M. PANNETIER	Mme LERISSON
Chevreuse	M. GENOT	Mme LEVASSEUR
Choisel	M. MONTEGUT	M. MITHOUARD † / M. JUVANON
Clairefontaine-en-Yvelines	Mme GODIN	M. HANNOIS
Dampierre-en-Yvelines	Mme LEMONNIER	M. DE WINTER
Lévis-Saint-Nom	M. ALISSE	M. CHEVY
Longvilliers	M. ALLES	Mme DUPONT
Magny-les-Hameaux	M. LOLLIOZ	M. BESCO
Le Mesnil-Saint-Denis	M. CRENO	Mme FEMENIA
Milon-la-Chapelle	M. PELLETIER	M. HAMON
Rochefort-en-Yvelines	M. BENIZE	Mme MEURGER
Saint-Forget	Mme GOSSARE	Mme LE DAVAY
Saint-Lambert-des-Bois	M. GUEGUEN	Mme. TACYNIAK
Saint-Rémy-lès-Chevreuse	M. SAUTIERE	M. MENIEUX
Senlis	M. FIDELLE	M. LEBRETON
Vieille-Eglise-en-Yvelines	M. LEVASSEUR	M. AMOSSE

Invités avec voix consultatives :

M. JAMES, Office National des Forêts
M. FAVRE, Agence des Espaces Verts
M. CARLIER, Chambre Interdépartementale de Métiers
M. Robert DELOROZOY, Chambre de Commerce et d'Industrie
Versailles-Val d'Oise/Yvelines
M. DE WINTER, Chambre Interdépartementale d'Agriculture
M. JENNER, Centre Régional de la Propriété Foncière
M. BERGER, CES Ile-de-France
Mme REINAUD, Union des Amis du Parc
Mme JEZEQUEL, Rambouillet, ville-porte
M. BIETTE, Voisins-le Bretonneux, ville-porte

Conviés :

Mme PRIME, Sous Préfète de Rambouillet
M. CLERC / Mme BODES, DIREN Ile-de-France
Melle MOULIN, DIREN Ile-de-France
M. AUBLE, Conseil Général des Yvelines
M. de LAUBIER, Conseil Général des Yvelines
M. LAFFARGUE, Conseil Régional d'Ile-de-France
Mme BRISON, Conseil Régional d'Ile-de-France
M. PAQUIER, Conseil Régional d'Ile-de-France
M. HILLAIRET, Chambre Interdépartemental d'Agriculture
M. GLATIGNY, Chambre Interdépartemental des Métiers
M. NADJAH, CCIV
M. LARCHER, Sénateur-Maire de Rambouillet
M. BOUCHERAT, CES Ile -de-France

En 2008, le Comité syndical s'est réuni à six reprises :
13 février, 27 février, 15 avril, 10 juin, 24 septembre, 1er décembre

Un Président

Monsieur Yves VANDEWALLE, Député des Yvelines, Vice-président du Conseil Général

Quatre Vice-présidents

Madame Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Conseillère régionale d'Ile-de-France,

Monsieur Guy POUPART, Maire de Bonnelles

Madame Anny POURSIHOFF, Conseillère régionale d'Ile-de-France

Monsieur Guy SAUTIERE, Maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Un Secrétaire

Madame Françoise GOSSARE, Maire de Saint-Forget

Cinq assesseurs

Madame Christine BOUTIN, Ministre du Logement et de la Ville,
première Vice-présidente du Conseil Général des Yvelines,

Monsieur PLANCHENAU, Conseiller général des Yvelines

Monsieur Jean ROY, Maire-adjoint Cernay-la-Ville

Monsieur Georges BENIZE, Maire de Rochefort-en-Yvelines

Monsieur Stéphane OLIVIER, Conseiller régional d'Ile-de-France

En 2008, le Bureau Syndical s'est réuni à quatre reprises :
3 janvier, 1er avril, 7 juillet, 26 novembre.

Le Conseil Scientifique

Le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse a réinstallé en 2008, en parallèle d'un nouveau Comité syndical, un conseil scientifique sensiblement élargi pour l'éclairer dans le cadre de la mise en oeuvre et de la gestion de son projet de développement durable de territoire (la Charte du Parc). Madame Faucheux, présidente de l'Université de Versailles - St Quentin, a été reconduite dans ses fonctions de présidente. Quatre groupes de travail ont été constitués selon les thématiques transversales suivantes : *Agriculture et forêt*, *Corpus de connaissance*, *Hydrologie et empreinte anthropique*, *Travailler et habiter sur le territoire*. Le Conseil s'est réuni à deux reprises en 2008, les 22 septembre et le 12 novembre. Contact : Anne Cros-Le Lagadec.

FAUCHEUX	Sylvie	Economie de l'Environnement	UVSQY
AUBRY	Christine	Agronomie	Agroparistech
AUDOY	Michel	Architecture - Paysages	ENSP
BARBECOT	Florent	Hydrologie et géologie	Université d'Orsay
BONNET	Frédéric	Architecture - Urbanisme	OBRAS
BOUSQUET	Philippe	Changements climatiques	CEA Saclay
BUSSIERE	Roselyne	Patrimoine	Service régional de l'inventaire 78
CHEVALIER	Richard	Biodiversité forestière	Cemagref
COUVET	Denis	Biologie animale	MNHN
DOUGUET	Jean-Marc	Sciences économiques	UVSQY
DUFRENE	Eric	Ecologie	CNRS - Univ. Paris 11 Orsay
FARHAT	Georges	Architecture	ENS d'Architecture de Versailles
FLEURY	Cynthia	Gouvernance pol. et régulation juridique	Institut des sciences de la Com du CNRS
FLEURY	André	Agronomie	ENSP
GARCON	Anne-Françoise	Histoire	Centre Mahler Panthéon-Sorbonne Paris
GIBERT-BRUNET	Elisabeth	Hydrologie	Université Paris-sud - CNRS
GRENIER	Christophe	Hydrogéologie	Labo des sciences du climat et de l'environ-
GROULT	Mahé	Géographie - géomatique	SINP Laboratoire LADYSS
GROUSSARD	David	Travail historique sur l'hydraulique	Université Paris 1
GROUT	Catherine	Histoire de l'art	ENSAP Lille
GUITTET	Jean	Botanique	Retraité Université Orsay
HOTTIN	Christian	Ethnologie	Ministère de la culture
LACROIX	Gérard	Biodiversité - Fonctionnement des éco-systèmes	ENS - Bioemco
LECOMTE	Jane	Biodiversité	Université Paris-sud 11 - ESE
LOIS	Grégoire	Faune	MNHN
MENIEUX	Jean-Jacques	Biologie	Retraité - élu de St Rémy
MOUCHE	Emmanuel	Modélisation hydrologique	Laboratoire des sc. du Climat et de l'Env.
NEYRET	Laurent	Droit de l'environnement	UVSQY
NICOLAI	Isabelle	Economie de l'environnement	UVSQY
PANERAI	Philippe	Architecture - Urbanisme	Ecole d'Architecture de Versailles
POULOT	Monique	Géographie	Université Paris X Nanterre
RAYMOND	Richard	Agrogéographie	CNRS - UMR LADYSS
SPECHT	Maryline	Environnement	Université paris V
TABBAGH	Alain	Géophysique	Université Pierre et Marie Curie
TOUBLANC	Monique	Paysages	ENSP
VACHIER	Pierre	Sols et agriculture	AgroParisTech
VAN BAALEN	Minus	Ecologie	Laboratoire d'écologie - UMR7625
VILAN	Luc	Architecture	Ecole d'Architecture de Versailles
WEBER	Jacques	Homme et biodiversité	Institut français de la Biodiversité

Les commissions du Parc

Urbanisme - Habitat - Paysage

Présidée par Monsieur ROY, maire-adjoint du Cernay-la-Ville
Réunie en commission statutaire : 23 janvier, 24 juin
Réunie en commission élargie : 13 novembre, 11 décembre

Gestion des Espaces et Biodiversité

Présidée par Madame Anny POURSIHOFF, Conseillère régionale
Réunie en commission statutaire : 18 juin
Réunie en commission élargie : 23 octobre, 27 novembre

Communication - Stratégie participative - Education

Présidée par Monsieur POUPART, maire de Bonnelles
Réunie en commission statutaire : 19 juin, 18 septembre
Réunie en commission élargie : 6 novembre, 12 décembre

Développement économique

Présidée par Monsieur DELOROZOY, CCIV
Réunie en commission statutaire : 9 juin
Réunie en commission élargie : 3 octobre, 26 novembre

Maîtrise des Energies - Déplacements

Présidée par Monsieur Jacques FIDELLE, Maire de Senlis
Réunie en commission statutaire : 15 septembre
Réunie en commission élargie : 16 octobre, 15 décembre

Agriculture - Forêt

Présidée par Monsieur Jean-Pierre DE WINTER, conseiller municipal à Dampierre-en-Yvelines
Réunie en commission statutaire : 26 juin
Réunie en commission élargie : 19 novembre, 4 décembre

Patrimoine - Culture - Tourisme

Présidée par Madame Françoise GOSSARE, Maire de Saint-Forget
Réunie en commission statutaire : 23 juin
Réunie en commission élargie : 20 octobre, 8 décembre



L'équipe du Parc en 2008

Depuis la création du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, l'équipe technique s'est étoffée pour répondre à l'accroissement des tâches et missions qui lui sont confiées et de développer une technicité véritablement pluridisciplinaire. Tous travaillent au service du territoire, à la mise en oeuvre de la Charte et de ses objectifs.

Direction

Anne Cros Le Lagadec, directrice
Christine Dubuc, assistante de direction
Claire Montet, assistante secrétariat – internet (à partir de mai)

Administration

Véronique de Carpentier, responsable administrative
Agnès Ventura, comptable (départ en août)
Isabelle Beauvillard, régisseur (jusqu'en juin)

Révision de la charte

Gildas Cheny, chargé de mission

Aménagement rural, système d'information géographique

Ghyslaine Wolff-Resclausse, chargée de mission
Perrin Baptiste, technicien chemins-liaisons douces
Sylvain Vasseur, agent technique
Emilie Duc, géomatitienne

Milieus naturels et environnement

François Hardy, chargé de mission
Alexandre Mari, chargé d'études
Virginie Pastor, chargé d'études
Arnaud Bak, chargé d'études
Adrien Rey, technicien rivières
Olivier Marchal, chargé d'études (arrivé en mars)
Grégory Patek, chargé d'études (arrivée en avril)

Patrimoine et culture

Sophie Dransart, chargée de mission

Communication et tourisme

Virginie Le Vot, chargée de mission
Hélène Godard, assistante tourisme / relations presse
Julie Tisseront, assistante tourisme et communication (arrivée en septembre)
Claire Montet, agent d'accueil – internet (jusqu'en mai)
Aude Rouas, agent d'accueil – éditions (arrivée en mai)
Stéphane Lorient, animateur patrimoine (à partir de juin)

Education à l'environnement et aux patrimoines

Frédéric Pouzergues, chargé de mission
Stéphane Lorient, animateur (jusqu'en juin)
Elena Maussion, animatrice
Daniel Daudigny, gardien Hauts-Besnières

Développement économique

Olivier Sanch, chargé de mission
Marion Thioux, chargée d'études

Architecture, urbanisme et paysages

Bernard Rombauts, chargé de mission architecture
Laurence Renard, chargée de mission paysage
Sylvie Salles, chargée de mission urbanisme (départ en octobre)
Jennifer Bernarcchi, chargée d'études urbanisme (arrivée en décembre)
Julien Delile, chargé d'études urbanisme (arrivée en octobre)
Betty Houguet, chargée d'études éco-habitat (arrivée en août)
Virginie Chabrol, chargée d'études patrimoniale sur les fermes
Isabelle Beauvillard, collaboratrice Atelier (à partir de juin)